

droit et liberté

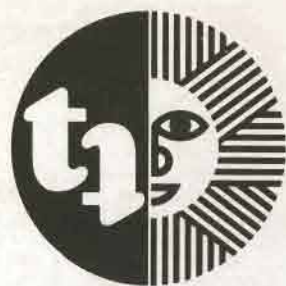
mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples
6F mai 1980 n°391



**35 ans après le 8 mai
ils se réclament
du nazisme**

**loi d'ornano:
des foyers-ghettos
à visage
humain**





TOURISME ET TRAVAIL

vacances d'été : les prix-vérité de tourisme et travail

En France

1 semaine à Erquy 550 F*
Village sous toile en bord de mer, dans les Côtes du Nord.
* 550 F à 590 F, par personne, en pension complète.

A l'étranger

2 semaines en Bulgarie : 2.405 F*
Un hôtel-club « pieds dans l'eau » sur la Côte du Soleil.
* 2.405 F à 3.135 F par personne, en pension complète pour 2 et 3 semaines au départ de Paris ou Lyon.

une formule idéale « circuit-découverte, séjour-détente »

Grèce

1 semaine de circuit + 1 ou 2 semaines de séjour : 4.220 F à 5.520 F au départ de Paris ou Lyon (par personne, en pension complète).

Tunisie

1 semaine de circuit + 1 ou 2 semaines de séjour : 3.630 F à 4.900 F au départ de Paris, Lyon, Marseille ou Bordeaux (par personne, en pension complète).

Bulgarie

1 semaine de circuit + 1 ou 2 semaines de séjour : 2.895 F à 3.625 F au départ de Paris ou Lyon. (par personne en pension complète).

Bien d'autres villages Tourisme et Travail vous attendent en France et tout autour du bassin méditerranéen. Renseignez-vous !

BON A DECOUPER

Pour toute demande de renseignements, ou de documentation, adressez-vous : 187, quai de Valmy - 75010 Paris. Tél. : 203.96.16 en précisant la ou les destinations qui vous intéressent.

GRECE TUNISIE BULGARIE ERQUY
PROGRAMME FRANCE PROGRAMME ETRANGER

Veuillez me faire parvenir documentation ou renseignements à :

NOM Prénom

Adresse

Code postale

Ville



■ courrier ■

scène de chasse dans le métro

Samedi 27 octobre, métro Strasbourg-Saint-Denis, un groupe d'Antillais battent le gros-ka. Des policiers arrivent pour faire cesser la musique. La manière forte est tout de suite employée : cris, insultes et bombes lacrimogènes. Le groupe s'arrête et après une vérification au poste durant deux heures, les musiciens sont relâchés.

Mercredi 31 octobre, les musiciens se retrouvent au même endroit. Cette fois, c'est un policier en civil qui lance une bombe lacrimogène. Les musiciens réagissent et continuent de jouer. La foule reste à écouter et à danser. Mais les musiciens se retrouvent bientôt encerclés par une trentaine de policiers. Réaction, violence, force, la foule, toujours solidaire, veut accompagner au poste de police deux musiciens curieusement désignés.

Seules deux filles réussissent à monter dans le car. Il s'en suit une recherche à travers Paris vers le « commissariat fantôme ». Où ont-ils bien pu être emmenés ? Quelques heures plus tard, trois musiciens sont retrouvés par leurs amis. Mais qu'advient-il du musicien resté au poste ? Dernière nouvelle, 3 mois à la prison de la santé... 3 mois pour avoir craqué, pour avoir eu des nerfs, pour s'être défendu...

Aujourd'hui, avril 80, station Opéra, je cherche le tambour, mes copains et amis, mais on me dit qu'ils ont été chassés par la police, comme chaque fois que les gens essayent de se réunir pour espérer vivre enfin, ici et dans leurs pays.

Des contrôles d'identité injustifiés, j'en ai vu des dizaines, des agressions morales contre les Noirs, même chose.

Ça suffit, ils n'ont pas le droit ! Le musicien arrêté le 31 octobre est sorti il y a seulement quelques jours... Essayez de comprendre !

LIANA
Paris

effort de clarification

J'ai lu avec un vif intérêt votre dossier sur l'islamisme paru dans le n°388 de **droit et liberté**. On a beaucoup disserté ces derniers temps sur la religion de Mahomet avec plus ou moins de compétence, mais seul votre article a été fait dans un esprit objectif.

Que d'idées fausses répandues complaisamment sur l'islamisme ! Aussi, je ne puis que regretter que Jacques Berque, personnalité ad hoc pour parler de l'islamisme, n'ait pas profité de votre deuxième question pour aller au fond des choses. Mais au lieu d'une réponse approfondie, il se contente malheureusement d'une citation, certes appropriée, mais quelque peu hermétique pour un lecteur moyen.

Nonobstant cette remarque, votre interview garde tout son mérite et l'on ne peut que féliciter **droit et liberté** pour son effort réel de clarification, effort que l'on aimerait rencontrer plus souvent dans les mass media.

Savez-vous que l'on m'a soupçonné de cultiver le paradoxe parce qu'au cours d'une discussion ayant trait à l'islamisme, j'ai dit que tous les musulmans ne sont pas arabes et inversement. J'ai eu du mal à convaincre mes contradicteurs qu'ils commettaient la même erreur que ceux qui affirmaient, contre toute évidence, que tous les cégétistes sont des communistes ! Mais si les préjugés ont la vie dure, les statistiques sont heureusement là pour démontrer au plus borné des adversaires la fausseté d'une telle assertion.

Comment continuer à soutenir, malgré l'éloquence des chiffres, que tous les musulmans sont arabes, quand on sait qu'il y a environ 700 millions de mahométans dans le monde comprenant une centaine de millions d'Arabes seulement ? Et que le monde musulman s'étend du Maghreb jusqu'à l'Indonésie, alors que celui des Arabes va seulement du Golfe Persique à l'Atlantique.

D'ailleurs, numériquement, c'est le sous-continent indien qui se classe en tête avec quelques 200 millions de musulmans et ce n'est qu'avec l'apport du bloc malais et indonésien que les Arabes peuvent occuper la deuxième place.

Il y a aussi ceux qui disent que tous les musulmans sont forcément arabes, puisque le fondateur de l'islamisme, Mahomet, est un pur Arabe. Un pareil raisonnement appliqué au christianisme prouverait que tous les chrétiens sont juifs puisqu'il est historique que le Christ est juif. Mais à ma connaissance, personne ne s'est avisé jusqu'ici à préférer une pareille énormité. Donc, deux poids, deux mesures !

Autre idée trop largement répandue : pétrole = arabe (voire Arabes). Et à chaque hausse du prix de l'essence, les consommateurs vitupèrent systématiquement les Maghrébins ! Pourtant, 47% des membres de l'O.P.E.P. ne sont pas arabes, sans parler des indépendants tels que les Mexicains, les Anglais, etc... Mais cela, on se garde bien de le préciser parce qu'il est tellement plus facile de cristalliser le mécontentement du citoyen sur l'Arabe que sur un autre bouc émissaire...

On connaît l'adage : « Traduttore, traditore ! » Il se vérifie particulièrement dans la traduction du Coran : le mot **hégire**, par exemple, est traduit par **expatriation, émigration, exode, exil** et que sais-je encore ? Pourtant, c'est clair, ce mot, né au XV^e siècle, vient du latin **hégira**, emprunté à l'arabe **hijra**, signifiant, tout simplement, **fuite, fuite de Mahomet de la Mecque à Médine** et désignée comme ère mahométane pour commémorer cet événement célèbre.

Plus grave est la version erronée — volontairement ? — du **djihad**. Partout, on lit et on entend dire que ce terme signifie **guerre sainte** contre les **gïaours**, les **étrangers** qu'il importait soit-disant de convertir ou de détruire. Rien de plus faux cependant, car en arabe **guerre** se dit **harb**, et **djihad** exprime l'effort, effort sur soi-même pour se perfectionner, pour plaire à Dieu. Il est possible qu'il y ait par la suite une application étendue au prosélytisme, au zèle militant, mais il est inadmissible de sous-entendre qu'il suffit qu'un imam illuminé prêche le **djihad** pour que l'ensemble des pays musulmans se dressent comme un seul homme contre l'ennemi désigné.

B. BELARBI
50 Saint Lo

lien d'amitié avec le mrap

Je viens de recevoir le dernier numéro de **droit et liberté** de mars 80 et je le trouve plus extraordinaire que les derniers numéros qui l'ont précédé.

En effet, il contient ce que j'ai toujours souhaité voir dans une revue (qu'elle soit antiraciste ou non, mais à plus forte raison si elle est antiraciste !) des dossiers spéciaux traitant de sujets un peu ardue, mais fidèlement...

Il se trouve que j'aime le cinéma et la façon dont le sujet est traité renforce mon lien d'amitié avec le mrap.

Un autre compliment, les publicités traitent aussi du cinéma, bonne idée ! Un reproche toutefois, c'est que la partie « Au fil des jours » et « Point chaud » ne soit pas mise à la fin comme dans les derniers numéros. Un deuxième reproche (peut-être dû au simple feuilletage) les films cités au début ne sont pas assez résumés (ou plutôt le sont trop pour certains d'entre eux...).

Quelques sujets dont j'aimerais que la revue **droit et liberté** traite en liaison avec le racisme dans des numéros spéciaux : la littérature (classique, science-fiction, B.D., etc...); la musique (chansons, jazz, folklore, opéra...); les problèmes sociaux en détail (exemples : la faim dans le monde, l'éducation, les sports...); les problèmes économique-politiques liés au racisme en liaison avec les problèmes sociaux (exemples : montrer le rôle des idéologies racistes au service de l'exploitation de l'homme par l'homme, le rôle des idéologies religieuses ou philosophiques, etc...); la science.

Sans doute cela promet-il pour ces numéros beaucoup de travail sur la planche aux rédacteurs de **droit et liberté**, mais aussi quel plaisir aura-t-on à faire découvrir à travers ces numéros spéciaux le mrap et ses objectifs !

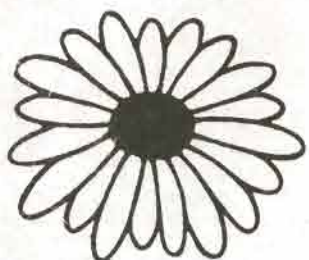
Une amicale poignée de mains et encore merci pour le cadeau de mars 80, quel cru !
Christian ROSDEVOIX
95. Argenteuil

réhabilitation des collaborateurs

Un insupportable papotage mondial sur des millions de cadavres. Il aura fallu attendre la dernière émission littéraire de Georges Suffer (9 avril) pour assister enfin à l'événement le plus anodin qui soit : une totale réhabilitation des sous-fifres de la collaboration, entre gens de bonne compagnie.

Nous avons tout compris ce soir-là : qu'Hitler était un homme bien aimable, que c'est sur les modèles des camps soviétiques qu'il a conçu l'idée d'Auschwitz et que, à tout prendre, si l'on voulait remonter aux véritables causes du désastre de 40, il fallait nommer le véritable responsable, Léon Blum. Un Juif de plus, c'est toujours bon à placer, par les temps qui courent...

L'humble militant de base, le collaborateur sans grade, n'était qu'un petit français



maillots de bain

bilytis
PARIS

piédssensibles

*les chausseurs
du confort et de l'élégance*

**Choix unique en cheveau
en sports et en bottes**

(1^{er}) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)

(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)

(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sévres (Métro Sévres-Babylone)

(10^e) Gare de l'Est - 53, Bd de Strasbourg (Métro Château d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis.

**Bons
de soutien 80**

**souscrivez et faites
souscrire autour de vous**

au sommaire

■ l'événement ■

ils se réclament du nazisme p. 6
par *stéphane mayreste*



■ sur le vif ■

le demi-mariage de monique
et ejaz p. 8
par *jean-louis sagot-duvaux*

■ point chaud ■

tartarin en namibie p. 4
la dernière course de
jesse owens p. 1
par *robert pac*



■ étude ■

loi d'Ornano : des foyers-ghettos
à visage humain p. 11
par *jacqueline costa-lascoux*



■ document ■

la parole à jean-paul sartre p. 23
par *pierre-andré taguieff*



la photo de la page de couverture représente le mémorial de Struthof édifié, en alsace, sur l'emplacement d'un ancien camp de concentration où plusieurs milliers de personnes ont péri. Les lieux ont été profanés à plusieurs reprises par des militants néo-nazis.



droit et liberté mensuel

120 rue saint-denis, 75002 paris - téléphone 233 09 57 - c.c.p. 9239-81 paris

directeur de la publication

albert lévy

rédacteur en chef

jean-louis sagot-duvaux

comité de rédaction

jean-pierre giovenco

jean-pierre barrizien, mireille carrère, delphine deporte, philippe jarreau, patrick kamenka, félix lambert, racine maiga, marc mangin, stephane mayreste, robert pac, yves person, théo saint-jean, abdelhak senna, pierre-andré taguieff, yves thoraval, jean-yves treiber, pierre vidal, slimane zéghidour.

abonnements - un an 60 F, soutien 120 F étranger 90 F, publicité au siège du journal.

ordinaire, troublé par les affirmations et les théories d'une poignée d'intellectuels et de journalistes. Tous ont été floués, voilà tout.

Une apologie de la lâcheté sans la moindre vergogne, sans éclat, sans révolte, sans condamnation. Pas une fois le mot « collaborateur » n'a été prononcé. Si Geroges Sufferit cherche péniblement un créneau où installer confortablement son émission, il l'a trouvé. Cette France de la dérision, de la complaisance, de la médiocrité souriante, de la bassesse quotidienne, qui a « la rage de lire » et non le désir de comprendre, je l'ai bien reconnue. C'est celle des ratonnades et des vigiles. Celle de l'affaire Dreyfus et de la rafle du Vel d'Hiv.

Colette GUTMAN
Paris 13^e

de la démocratie parlons-en

Un homme tient un journal à la main. Nous reconnaissons à son costume noir qu'il occupe une position sociale confortable, la cravate en témoigne, en est le symbole. Mais cet homme ne rit pas, bien au contraire, la colère dessine sur son visage des traits agressifs.

Ce qui génère cette irritation est vraisemblablement cette feuille de journal qu'il tient entre les mains. En effet, nous y voyons sur un graphique la courbe inexorablement ascendante des prix des produits pétroliers. Exaspération donc d'avoir à supporter un avenir que cet homme ne contrôlera plus comme auparavant, une flambée des prix qu'il ne pourra pas toujours juguler.

Mais le coupable est là, un balai à la main. Ce coupable, ce bouc émissaire, est un travailleur étranger. Visiblement, il est las, pauvre, et au fond, même s'il en souffre, indifférent au phénomène endémique des hausses des prix.

Alors, cruauté, l'homme d'affaires sort cette phrase, s'adressant au balayeur immigré : « C'est à cause de vous que nous nous appauvrissons ». Il n'y a plus rien à dire, le sourire esquissé s'est figé, la douleur nous saisit, le racisme, aussi primaire soit-il, existe, persiste, vit...

Autres images : d'un côté, à gauche, le président de la République Française représentant d'une nation symbole de terre d'asile, accueille un groupe de réfugiés cambodgiens. Cette larme qu'il verse, elle s'écoule aussi à notre œil, heureux que nous sommes de voir qu'un groupe de femmes et d'hommes retrouve un peu de chaleur. Mais, à droite, de ce même foyer d'immigrés, un agent de police. Son geste — pardonnez-nous l'inévitable trivialité : un coup de pied au cul d'un Maghrébin. Ce dernier expulsé, sa petite valise en témoigne.

Voilà résumé en quelques lignes le racisme français. Ce que nous venons d'écrire nous ne l'avons pas inventé. Nous nous sommes contentés d'ouvrir cet album de Plantu intitulé « De la démocratie, parlons-en », et nous avons eu la tentation d'en parler dans droit et liberté.

Patrick SZYMANEK
Paris 16^e

■ éditorial ■

bête et méchant

« Il faudra choisir notre camp sans ambiguïté : l'Europe, l'Occident, la Civilisation chrétienne, les moyennes puissances, la race blanche... » Voilà comment, dans son bulletin de février, le président de la Chambre de Commerce de Nancy, envisage la solution des difficultés économiques. Il y a quelques temps, le président de la Chambre des Métiers de Grenoble suggérait d'épurer la ville de ses commerçants maghrébins. Leur camp, ils l'ont choisi : celui de la diversion raciste.

A l'autre bout de la France, un journal de Charente Maritime, « Le Littoral » (7-14 mars), s'efforce dans un laborieux plaidoyer, de rejeter sur les travailleurs immigrés la responsabilité des maux actuels. Tout y est : la délinquance, le chômage, les « énormes avantages sociaux et financiers » dont ils seraient bénéficiaires et « notre trop grande générosité » ; ils seraient même à l'origine du « climat permanent d'insatisfaction » que connaît le pays. Et cela baigne dans une lavasse idéologique où surnagent les pires énormités : « Nous sommes tous racistes »... « Je suis fier d'être blanc »... Certains « jonglent trop naïvement avec les mots « liberté, égalité, fraternité »... « Certaines races (sont) plus douées, mieux disposées pour le progrès »... « On est bien obligé, pour être objectif, précis, de procéder à une sélection » etc...

Un tract imprimé en Belgique, diffusé à Paris, attaque « Madame Weil (Simonne Jacobs), d'origine juive », qui, « de par la loi qui porte son nom, a dirigé la France vers sa perte et sa ruine » car, explique-t-il, « elle vide la France d'un sang neuf dont elle a cependant bien besoin », alors qu'« en même temps (celle-ci) importe de nombreux étrangers ». Et d'exprimer « l'indignation (des Français) devant la souillure que leurs dirigeants leur imposent ; ils ont vendu le pays aux caprices de puissances et de nations étrangères qui visent à affaiblir l'Europe occidentale pour mieux pouvoir la dominer et l'exploiter ».

« Paris-Match (22 février), sous prétexte de dénoncer les trafiquants de drogue à Paris, écrit : « Tous les vendeurs sont des Maghrébins, juifs ou musulmans, unis par la même religion : le pognon »... Une importante entreprise de serrurerie fait distribuer en abondance des dépliants publicitaires où une photo figure un cambrioleur qui, malgré les dénégations des auteurs, est ressenti comme « basané »...

Faut-il poursuivre l'énumération ? Chaque courrier nous apporte des témoignages de cette sorte sur la pénétration du racisme dans notre vie quotidienne. Il ne s'agit plus seulement des provocations d'une extrême-droite isolée par ses outrances. Les orientations gouvernementales désignant les immigrés comme boucs émissaires de la crise, tant par les propos qui les mettent en cause que par les mesures qui les frappent, trouvent désormais des expressions multiples, d'autant plus dangereuses qu'elles semblent refléter le bon-sens populaire et s'appuient sur des préjugés courants.

On aurait tort de traiter par le mépris le développement de cette littérature. Les notions qu'elle véhicule sont celles, précisément, qui nourrissent les haines, justifient les violences, favorisent la passivité devant l'injustice ou le crime. Le racisme, ne l'oublions pas, est à la fois, par sa nature même, bête et méchant. Et ce n'est jamais sans dommages qu'une société le laisse proliférer.

Albert LEVY

ils se réclament officiellement du nazisme

Ils sont nazis. Ils ne craignent pas de le dire. Ils militent en faveur de l'abolition de la loi de 1972 contre le racisme. Ils possèdent un local en plein Paris, dans le 10^e arrondissement. Les autorités laissent faire.

Paris, 28 rue Jean Moinon dans le 10^e arrondissement : l'immeuble est vétuste, mal entretenu, sale ; la cage d'escalier est plongée dans la pénombre. Au troisième étage, une porte blindée attire l'attention. Une petite pancarte nous indique que nous sommes devant l'entrée du local de la F.A.N.E., la Fédération d'Action Nationale Européenne. Une organisation néo-nazie qui, comme on vient de le voir, a pignon sur rue, organise trois fois par semaine des permanences, tient réunion et contrairement à d'autres groupuscules d'extrême-droite, ne rougit pas de se revendiquer du nazisme.

l'antisémitisme : une marque déposée

Au moment où les anciens combattants et résistants fêtent le 8 mai, le 35^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, la F.A.N.E. et d'autres groupuscules nostalgiques, minoritaires mais actifs, nous ont rappelé, par voie d'affiches, de tracts, de lettres menaçantes et aussi de bombes que les nazis et les fascistes ne désespèrent pas de reprendre le flambeau abandonné par leurs pères dans la tourmente de leur défaite.

Jusqu'à présent, la F.A.N.E. ne s'était que très rarement manifestée au grand jour. On connaissait surtout son existence à travers la diffusion du mensuel du mouvement : « Notre Europe », une publication qui, malgré son caractère ouvertement nazi et antisémite, possède un nu-

méro de la commission paritaire qui réglemente la parution des publications. Une provocation qui avait, en son temps, déjà attiré l'attention de droit et liberté (1). Voilà que, tout récemment, l'organisation manifestait la volonté de se tirer de l'état végétatif où elle était plongée en lançant dans plusieurs grandes villes de France une importante campagne d'a-

le 8 mai, 35 ans après

Après cinq longues années de lutte, l'ensemble des associations d'anciens combattants regroupées au sein de l'U.F.A.C. ainsi que les organisations de résistants et de déportés ont obtenu que le 8 mai, l'anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, soit de nouveau commémoré. En effet, depuis 1975, la victoire contre le nazisme n'était plus fêtée en France. Ainsi en avait décidé M. Giscard d'Estaing. Depuis lors, les manifestations et interventions de plusieurs groupes au Parlement n'avaient cessé. D'où le premier recul du gouvernement.

En revanche les pouvoirs publics persistent dans leur refus de faire du 8 mai un jour férié. Explication donnée : la guerre de 39/45 étant un « conflit fratricide » entre le peuple allemand et le peuple français, la célébration du 8 mai serait de nature à choquer les habitants d'outre-Rhin. Or, c'est précisément sur ce point que le bât blesse.

D'abord, la seconde guerre mondiale ne s'est pas limitée à une confrontation franco-allemande mais a dévasté le monde entier.

Ensuite, dans l'esprit des anciens combattants et résistants, la célébration du 8 mai ne vise pas à commémorer la défaite du peuple allemand mais celle du fascisme et du nazisme, fléaux qui ont d'abord frappé les démocrates allemands dont plusieurs dizaines de milliers sont morts, et ce, dès 1933, dans les camps de concentration.

C'est d'ailleurs si vrai que la République Démocratique Allemande fête chaque année le 8 mai, date anniversaire de la défaite du totalitarisme nazi.



La F.A.N.E. annonce clairement la couteur

dhésions. Plusieurs milliers d'affiches ont été collées sur les murs de Paris et de Nice. Entre autres.

une activité débordante

L'une d'elles affirme sans complexes : « Pour le socialisme-national, rejoins tes camarades ! ». Une seconde, sur fond de cheminées fumantes d'usines, invite les « ouvriers fascistes » à s'inscrire à la F.A.N.E. Une troisième exige la libération du criminel nazi Rudolf Hess.

Tous ceux qui ont vu ces affiches ont été surpris par le soin particulier qui a été apporté à leur confection. Un vrai travail de professionnel qui prouve que la F.A.N.E. possède d'importants moyens financiers. Selon certaines sources, le mouvement aurait acheté récemment du matériel d'imprimerie pour une valeur de 240.000 F.

Il convient d'étudier un peu plus minutieusement cette organisation qui se considère comme étant dépositaire pour la France de l'héritage nazi, une attitude inhabituelle dans les milieux d'extrême-droite, où l'on fait preuve en général de plus de prudence.

Officiellement, la F.A.N.E. est née en 1967, fondée par Marc Fredriksen, de l'éclatement du groupe « Action-Occident » dirigé alors par Pierre Sidos. La F.A.N.E. mène une vie difficile jusqu'en 1973, date à laquelle « Notre Europe » fusionne avec les « Cahiers Européens » de François Duprat. Ce dernier, tout en ayant des liens étroits avec la F.A.N.E., dirige le courant des « nationaux révolutionnaires de base » au sein du Front national de Jean-Marie Le Pen. Après l'assassinat de Duprat, la F.A.N.E. et « Notre Europe » reprennent leur liberté d'action.

contre la loi de 72

Le mouvement milite en faveur d'une Europe blanche débarrassée de tous les « métèques », propage les vieilles et criminelles rengaines de l'antisémitisme nazi et exige l'abolition de la loi de 1972 contre le racisme. Le parti compte une cinquantaine de militants dans la région parisienne et 250 en province. Faibles effectifs compensés par un grand activisme qui permet à la F.A.N.E. d'occuper une place particulière au sein des groupes fascistes et néo-nazis.

Sur les murs de Paris.



un triste palmarés



A l'entrée de la synagogue du Raincy.

Plusieurs agressions antisémites et fascistes ont été commises ces dernières semaines. Dans la semaine du 3 au 9 mars, une inscription antisémite avec croix celtique et emblème nazi est apparue sur le mur de la synagogue du Raincy (93).

— Le 9 mars 1980, un cimetière juif de la ville de Cronembourg (Bas-Rhin) a reçu la visite de vandales nazis. Une trentaine de tombes ont été renversées et brisées à coups de marteau.

— Le 6 avril, 22 tombes de soldats juifs canadiens, tués lors du débarquement de juin 1944, ont été profanées à Cintheaux (Calvados). Le monument commémoratif a été maculé par l'inscription suivante : « Contre l'invasion juive, ce n'est qu'un début ».

— Le 10 avril, des nazis ont pénétré par effraction dans la synagogue de Maisons-Alfort (Val de Marne). Le tabernacle a été profané, les rouleaux sacrés de la Torah jetés au sol, des objets de culte brisés. Il y a un mois, des inscriptions antisémites avaient déjà été apposées sur les murs de la synagogue : « Mort aux juifs, sales juifs, sale race ».

— Enfin, le 7 mars 1980 au matin, devant le Lycée Voltaire à Paris, une douzaine de jeunes gens membres d'une organisation d'extrême-droite, le G.U.D. distribuaient des tracts appelant à un meeting organisé à la faculté de droit de la rue d'Assas. Plusieurs lycéens ayant simplement refusé de prendre les tracts furent agressés par eux : trois de ces lycéens ont été blessés et une jeune fille, Frédérique, était explicitement menacée.

Deux semaines après, le 21 mars, Frédérique constatait à son domicile des inscriptions de caractère nazi et antisémite sur sa boîte aux lettres. Elle effaça ces graffiti qui furent ré-inscrits quelques jours plus tard. Par la suite, elle a trouvé à l'intérieur de la boîte aux lettres, à 4 reprises successives, des papiers portant des inscriptions qui constituent indubitablement des menaces de mort.

Le mensuel de la F.A.N.E. « Notre Europe », est tiré à 1.500 exemplaires sur machine offset. Le journal est diffusé par abonnements, par vente militante, et figure sur les rayons de plusieurs librairies « amies ».

Une autre publication, « L'Immonde », lancée par le groupe, a connu une vie très brève : un numéro.

La F.A.N.E. a, ces derniers mois, étendu sa représentation en province. Des groupes se sont constitués au Havre, à Rouen, à Lyon, à Aix, en Meurthe et Moselle, en Avignon, à Carpentras, dans la Nièvre, en Bretagne, dans le Nord de la France où un journal est diffusé : « Front uni du Heinaut ».

En outre, et cet aspect mérite de retenir l'attention, la F.A.N.E. se veut l'un des maillons de l'internationale noire et entretient des liens avec des mouvements nazis tels que le CEDAD (Espagne), le M.P.O.N.-Occident 2000 et le « Vlaams

militanten orden », nazis flamands (Belgique), le « National Front » (Grande Bretagne), « Les loups gris » et le « Parti d'Action Nationaliste » (Turquie), le « N.S.D.A.P.-A.O. » (U.S.A.), la « Ligue allemande socialiste populaire » (R.F.A.) « Le nouvel ordre social » (Suisse).

Une réunion regroupant plusieurs dizaines de militants de ces partis, s'est d'ailleurs tenue le 26 janvier dernier, au siège du mouvement, rue Moinon. La police est intervenue et a procédé à de nombreuses arrestations.

Le quotidien communiste « L'Humanité » a rapporté les faits. Intervention policière qui n'a pas eu de suite.

Le parti nazi semble bénéficier d'une étrange protection, malgré l'extrémisme de ses positions qui embarrasse jusqu'à ses complices de l'extrême-droite.

Fortement influencée par les idées de feu Duprat, la F.A.N.E. est une organisation bâtie sur le modèle de l'iceberg. Il ■ ■ ■

existe une structure apparente qui émerge de l'eau, que chacun peut identifier : local, mensuel, campagnes d'affichage, et envoi de communiqués de presse.

La partie cachée, clandestine, est bien entendu plus difficile à cerner. La question qui vient à la bouche est celle-ci : les militants de la F.A.N.E. ont-ils participé à des actions violentes telles que plastiques ou agressions physiques ?

On a pu, en tout cas, constater que le sigle du mouvement, un cercle traversé de trois flèches, a souvent été inscrit sur les lieux de certains attentats fascistes ou nazis.

carrément méchants

Il est apparu notamment au dessus des menaces de mort proférées à l'encontre de Paul Cacheux, l'homme qui a reconnu Peiper. On le retrouve également après l'attentat (4 blessés) du 19 avril dernier contre le foyer protestant de la rue de Vaugirard à Paris où se réunissaient plusieurs mouvements dont la C.A.O. Selon des sources policières, le groupe « Charles Martel » qui a revendiqué ce dernier plastique et le « Groupe Peiper », auteur de plusieurs attentats contre le mrp ne feraient qu'un.

Des faits qui devraient inciter la police à s'intéresser au mouvement d'autant que les agressions se sont multipliées ces dernières semaines. 5 postes de vente du journal « L'Humanité Dimanche » ont été attaqués le dimanche 20 avril. Un militant du P.C.F. du 10^e arrondissement a été sérieusement blessé. Action concertée de toute évidence. L'internationale noire envisage-t-elle de se lancer dans une stratégie de la tension ?

Stéphane MAYRESTE

(1) voir *droit et liberté* de janvier 1979 (n° 376)
(2) voir *droit et liberté* de février 1980 (n° 388).

Réhabiliter Hess : un des objectifs de la F.A.N.E.



sur le vif

le demi-mariage de monique et ejaz

Monique n'avait jamais quitté la France. A quarante et un ans, elle fait son premier voyage à l'étranger, au Pakistan, pour se marier avec Ejaz qu'elle connaît depuis deux ans et demi mais qu'on lui interdit d'épouser dans la « patrie des Droits de l'Homme ». Voici son témoignage.

Ça fait deux ans et demi qu'on se fréquente. Ça n'est pas facile car je vis dans une chambre d'hôtel meublée avec mes quatre enfants que j'ai eus de mon premier mari. Comme Ejaz n'était pas en règle, il fallait qu'il fasse l'aller et retour chez un cousin à lui qui se trouve en Hollande. Aujourd'hui, quand le week-end arrive, il part chez des amis parce que les enfants viennent et c'est trop petit. Et pourtant nous sommes mariés !

C'est en février 1979 que nous avons décidé de nous marier car nous en avions assez de cette situation. On est allé à la mairie. On a demandé la procédure à suivre. Pour moi, pas de problème : visite médicale, certificat de domicile, extrait de naissance. Mais pour lui, c'était une autre paire de manches. Ils lui demandaient toute une série de papiers qu'il n'avait pas.

« on part au pakistan »

On est allé voir le conseiller municipal. Une secrétaire nous a reçus et ils nous ont dit d'aller nous renseigner à la préfecture de police, bâtiment E, pour une demande de mariage. On y est allé plusieurs fois sans résultat. Alors, on en a eu tellement marre qu'Ejaz m'a dit : « On part au Pakistan, je te fais connaître la famille et on se marie ».

Une petite histoire qui nous a coûté deux millions anciens. Pour quelqu'un comme moi qui est cuisinière dans un restaurant, c'était pas de la tarte.

Avant de partir, ils m'ont dit : *pique, pique, pique*. Je suis allée à la tour Montparnasse pour les piques. On m'a dit que c'était inutile, qu'on me donnerait des comprimés sur place. On est parti.

Là-bas, le mariage s'est fait en une

journee. Et pourtant, c'est la loi martiale et ils ne rigolent pas avec ça.

On est allé voir un maire, à Karachi. Il n'était pas là. On est revenu un peu plus tard. Il nous a donné des papiers à remplir. Et puis on est allé voir le magistrat. Avec la loi martiale, ils ont tous la trouille. Il n'a pas voulu prendre la décision. On est allé à la loi martiale. Ils ont dit : « Ils veulent se marier, qu'ils se marient ! ».

Ça n'a pas été plus difficile que ça. On a trouvé trois avocats témoins mais il fallait faire le mariage religieux avant pour qu'ils nous donnent le tampon.

« ils m'ont fait musulmane »

Ils m'ont fait musulmane. Ils m'ont mise dans une pièce avec les femmes pendant qu'ils allaient chercher les prêtres, ils leur donnent un nom : le cadi... l'imam... je ne me souviens plus.

Les hommes étaient dans la pièce à côté. Un témoin est venu, pour me faire signer les papiers. Je n'y comprenais rien mais ça ne fait rien : fallait signer ! J'ai signé.

Les hommes ont fait les prières entre eux puis ils ont mangé. On m'a apporté un plat que j'ai mangé avec les femmes. Ejaz est venu m'embrasser, les témoins sont venus avec le papier. On a signé ensemble. C'est tout. On était mariés.

Après, il fallait qu'on aille à Islamabad voir l'ambassadeur. Il n'était pas là. On a vu le consul. Je lui ai expliqué que j'étais mariée au Pakistan mais que j'avais laissé mes quatre enfants et que je voulais ramener mon mari en France.

Il a tiqué. Il m'a dit : « Mais pourquoi vous ne vous établissez pas au Pakistan ? ».

Je lui ai dit : « J'ai mes enfants en France, mon logement, mon travail, je

ne vais pas laisser tout ça pour rester ici ».

Il m'a dit : « On ne peut pas laisser retourner votre mari en France, il faut qu'il attende six mois ». J'ai répondu que je n'avais pas dépensé deux millions pour venir chercher mon mari au Pakistan et revenir sans lui.

Il a dit : « Oui, mais vous savez, avec les événements qui viennent d'arriver à Paris, on a fermé la frontière ». Il voulait parler des immigrés sans papiers.

« j'emmène mon mari »

Moi, je lui ai dit : « Démerdez-vous comme vous voulez ; moi, j'emmène mon mari ! ».

— J'ai pas le droit.

— Mais moi je m'en fous que vous ayez pas le droit !

— Attendez quinze jours.

— Et qu'est-ce qu'ils vont manger, mes enfants ? Des clopinettes ?

Il m'a dit que j'étais... impertinente !

Je lui ai dit : « Donnez-lui ne serait-ce qu'un mois ». Il a dit « Oui » Quand j'ai vu ça, je lui ai demandé, plus mais il m'a répondu qu'un mois, c'était largement suffisant pour ce qu'on avait à faire là-bas.

Ça m'a permis de voir le Pakistan, mais c'est pas pour dire, la vie, là-bas, c'est pas drôle. Avec la loi martiale, ils fouettent les gens sur la place publique. J'ai vu ça. C'est horrible à voir. D'ailleurs, dans le taxi, à l'aéroport, la loi martiale nous a donné un papier. Si on a à se plaindre du taxi, il faut l'inscrire sur le papier avec le numéro minéralogique et l'envoyer à la loi martiale. Au bout de deux plaintes, le chauffeur est fouetté. Et puis la misère qu'il y a juste à côté des riches !

« on repart à zéro »

On est rentré en novembre 1979. Immédiatement, j'ai fait une lettre recommandée avec accusé de réception pour avoir le livret de famille. Et puis on a été convoqués par la police ; deux fois ensemble, une fois Ejaz tout seul. Ils ont essayé de lui faire dire qu'il travaillait en situation irrégulière etc., mais ça n'a pas marché et ils nous ont laissés tranquilles. Le plus marrant, c'est qu'ils nous convoquaient pour la demande de mariage qu'on avait faite un an avant, sans savoir qu'on s'était mariés au Pakistan.

On a attendu d'avoir le livret de famille mais ils nous ont dit que la traduction du certificat de mariage n'était pas bonne. On l'avait fait faire par Inter-service-migrants. Elle n'était pas bonne. Alors, il faut qu'on reparte à zéro, refaire toutes les photocopies, tous les papiers.

Moi, je ne comprends pas ce qu'on met en France : Liberté, Egalité, et patati, et patata. Où elle est la liberté si on ne peut même pas faire ce qu'on veut ?

Propos recueillis par
Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

point chaud

tartarin en namibie

Robert Lacontre, journaliste au Figaro-Magazine, l'hebdomadaire que l'ex-nazi Hersant a mis à la disposition de la « nouvelle » droite, est allé « chasser le Cubain » en Namibie.

Ça y est ! La « nouvelle » droite, experte dans le « remake » raciste en tout genre, a trouvé son spécialiste ès-crétinisme colonial. Ah, qu'il sent bon le sable chaud, l'article consacré par Robert Lacontre à la Namibie dans l'inévitable *Figaro-Magazine* et sous le titre viril et cynétique : « J'ai chassé le Cubain avec les Bushmen » (*Figaro-Magazine* 10 avril 1980).

Le nouveau Tartarin de l'Occident chrétien ne craint pas l'effet-bœuf (excusez, l'effet-buffe !). Des années après que les meilleurs spécialistes du genre s'en soient lassés, Lacontre nous fait une description des Sans, peuple originaire de la Namibie, qui ferait rougir de jalousie le plus distingué des zoologues.

où l'on apprend que les noirs ne parlent pas

Persistant à les nommer du terme raciste de Bushmen (« broussards »), il nous affirme tout de go : « Ils ne parlent pas. Ils poussent des sons gutturaux ». Un peu ce qu'aurait pu dire un touriste namibien après un discours de Le Pen où une messe celtique d'Alain de Benoist ! (Mais permettez-moi de préférer, et de loin, la belle et étonnante langue « à clics » qu'on parle aux confins du désert de Namib).

Notre Nemrod de la chasse aux Rouges ne s'arrête pas là. Citons en vrac les péne-trantes réflexions que lui inspire son aventure : « Ils sont petits... noirs et jaunâtres/.../ Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils sont doux, timides, émotifs, rêveurs... Nous buttons enfin sur un groupe d'hommes miniatures. Leurs yeux brillent comme ceux des hyènes. Ils avaient flairé notre approche avant même que nous les découvrions et savaient que nous n'étions pas hostiles. Le rictus qui découvre leurs dents d'une blancheur éclatante/.../ se veut amical. /.../ Ils sont aussi adroits que des singes et féroces avec leurs ennemis... etc... ».

Quant à tirer le « Soviéto-Cubain », Lacontre est rentré bien tristement bredouille ; mais il est vrai qu'à vendre la peau de l'URSS avant de l'avoir prise !

Une dernière information. Je tombe sur un livre de géographie où je lis : « *Boshimans* (Bushman pour Lacontre) : Bien

J'ai « chassé » le Cubain avec les Bushmen



Robert Lacontre qui ne connaît pas la langue « à clics » sait en revanche confectionner un titre « choc » et recolleter.

au-dessous des nègres sont les Boshimans (dont le nom signifie en Hollandais hommes des buissons), la race la plus grossière d'Afrique. Ils sont errants entre les montagnes du Cap et le Zambèze et vivent du produit de leur chasse. Presque nus, ils ne savent pas se construire d'habitats et leur organisation sociale ne s'est même pas élevée jusqu'à la tribu composée de famille. Ils sont adonnés à un fétichisme grossier et ne conçoivent pas la supériorité de l'homme sur les animaux/.../ Petits et plus laids que des singes, auxquels ils ressemblent par leurs manières, ils sont moins forcés que les nègres... ».

Hallucinant ! A part la découverte originale de Lacontre sur l'absence de langage chez les Sans, certaines phrases se retrouvent presque mot pour mot. Cette géographie, éditée chez Armand et Colin, date de... 1889.

La « nouvelle » droite a de la mémoire !
Théo SAINT-JEAN

la dernière course de jesse owens

Le célèbre champion noir Jesse Owens est mort, le 31 mars dernier à l'hôpital de Tucson (Arizona) à l'âge de 66 ans, victime d'un cancer du poumon.

Cet arrière petit-fils d'esclaves cueilleurs de coton de l'Alabama devint mondialement célèbre, et pour toujours, à la suite des Jeux Olympiques de 1936 où il remporta à lui seul 4 médailles d'Or, gagnant le 100 m, le 200 m, le saut en longueur et le relais 4 fois 100 m avec l'équipe des Etats-Unis, après avoir égalé ou battu 6 records du monde l'année précédente. Sa classe et la beauté de son style soulevèrent l'admiration de tous les spectateurs. « Jesse Owens, c'est un cri d'orgueil que la Nature jette au milieu des hommes » écrivit alors Jacques Goddet. Il entre dans la légende.

Les Jeux Olympiques de 1936, inutile de le rappeler, se déroulèrent à Berlin, en pleine période nazie. Hitler avait voulu faire des Jeux de Berlin un instrument de propagande pour son régime et pour la « race des seigneurs » que, prétendait-il, représentaient les Allemands.

Ce projet échoua en partie grâce à Jesse Owens et aux autres athlètes noirs américains, ceux que Goebbels et sa clique appelaient « les auxiliaires africains des Américains » qui enlevèrent 6 des 10 médailles d'or remportées par les Etats-Unis en Athlétisme et qui reléguèrent les blonds « aryens » au second plan : « Nous (les Noirs) étions venus démontrer à Hitler et à ses sbires que nous n'étions pas des sous-hommes, et nous avons réussi » déclara il y a quelques années Jesse Owens.

On connaît la légende qui veut qu'Hitler ait refusé de serrer la main au champion noir. Jesse Owens lui-même a nié le fait. (En fait, Hitler avait préféré ne serrer la main à aucun vainqueur plutôt que d'avoir à serrer celle d'un Noir).

« Je n'étais pas venu pour serrer la main d'Hitler et ce fut O.K. pour moi. Mais j'ai eu le bonheur de pouvoir gagner 4 fois dans un pays où sévissait le racisme, de démontrer qu'il n'y avait pas de race supérieure et que Dieu avait créé des hommes tous égaux entre eux ».

« Mais je n'en oubliais pas pour autant ma condition de Noir. Car, si je n'ai pas rencontré Hitler, je n'ai pas davantage rencontré le Président Roosevelt à mon retour aux Etats-Unis. Quand je suis rentré chez moi, dans le Sud, j'ai pu constater que la gloire sportive ne touchait guère

public américain quand un homme de couleur s'était distingué. A Danville, ma ville natale, je dus m'asseoir sur des sièges de bus réservés aux Noirs, man-

ger dans des salles de restaurants réservées aux Noirs ».

Quelques semaines avant sa mort, Jesse Owens affirma son opposition au boycottage des Jeux de Moscou, de la même manière qu'il avait usé de toute son influence pour éviter un forfait général des Noirs américains après que Tommy Smith et John Carlos eussent été suspendus pour avoir donné le salut du « Black Power » sur le podium olympique de Mexico, en 1968. Car, tout en comprenant parfaitement les frustrations qu'ils avaient exprimées, Jesse Owens affirmait que le sport est une chance de promotion sociale pour les Noirs. En s'opposant aux Jeux de Moscou, le Président Carter rend peut-être impossible l'affirmation d'un nouveau Jesse Owens et l'incomparable apport culturel apporté par les Noirs américains à travers le sport ne pourra être mis en évidence. « Les athlètes ne doivent pas être pénalisés par les erreurs des hommes politiques » tel fut le dernier message de Jesse Owens.

Robert PAC

Jesse Owens aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936.



d.r.

■ étude ■

projet de loi d'ornano

des foyers-ghettos à visage humain

Après la loi Bonnet et le projet de loi Stoléru, voilà le projet de loi d'Ornano qui a pour objectif de mettre un point d'arrêt aux revendications des travailleurs immigrés pour des conditions de logement dignes où leurs droits ne soient pas à la merci de l'administration et des gérants.

Les immigrés sont souvent logés dans des conditions déplorables sur le marché privé du logement. C'est le marché numériquement le plus important et il se caractérise par un habitat insalubre et surpeuplé, sur lequel règnent les « marchands de sommeil ». Par contraste, le logement social, aidé par des financements publics, en H.L.M. et en foyers pour travailleurs migrants isolés, semble présenter des garanties de confort sans commune mesure avec celui des garnis, des hôtels meublés ou des habitats de fortune (1). Pourtant, les longues et spectaculaires grèves qui opposent depuis plus de 4 ans (2) les résidents de foyers à leurs logeurs, notamment la Société Nationale de Construction de logements pour les Travailleurs (Sonacotra), ont attiré l'attention sur deux aspects : la ségrégation et le contrôle social permanent qui s'exercent dans les foyers. La hausse des loyers et la pénurie des logements sociaux n'en ont que plus souligné la nécessité d'une refonte complète du droit des foyers. Demandée depuis plusieurs années à la fois pour que soient assurés les droits des résidents et pour une plus grande clarté dans la gestion, une réforme législative s'imposait. Elle reçut la réponse du projet de loi n°1304, signé du ministre de l'Environnement, M. d'Ornano.

Ce projet de loi a été dénoncé dès sa publication par de nombreuses associations d'immigrés et associations de solidarité, par les syndicats (3). Qu'en est-il, aujourd'hui, dans le cadre de cette « nouvelle politique de l'immigration », mise en place par le gouvernement, après le vote

de la loi du 10 janvier 1980, dite loi Bonnet, et alors que le projet de loi Stoléru n°1130 relatif aux conditions de séjour et de travail (4) semble avoir disparu dans les oubliettes ? Le projet de loi de M. d'Ornano n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée pour la session parlementaire de printemps ; il n'en reste pas moins suspendu comme une éventualité,

Dans une « chambre d'hôtel »



d.r.

manifestation de solidarité le 7 juin

A l'appel du mrp et de plus de 50 associations de travailleurs immigrés, de solidarité et de défense des Droits de l'Homme laïques et chrétiennes, d'importantes manifestations auront lieu le samedi 7 juin à Paris et dans différentes villes de France pour protester contre les mesures coercitives qui frappent de plus en plus durement la population étrangère.

A Paris, la manifestation partira à 15 heures de la Bastille (angle rue de Lyon et avenue Daumesnil) pour se rendre jusqu'au parvis de Notre-Dame.

Les associations « s'élèvent particulièrement contre la loi Bonnet, les projets Stoléru et d'Ornano les décrets et circulaires relatifs aux étudiants étrangers et le « fichage » informatique. Elles demandent que soient assurés aux immigrés le droit au séjour, le droit d'association, le droit à la formation et à la culture, des conditions de logement décentes, que soit régularisée la situation des travailleurs sans papier et que cessent toutes les pratiques discriminatoires, les brimades et les actes arbitraires de l'administration et de la police ».

« Elles souhaitent aussi souligner que le racisme et l'arbitraire frappant les étrangers constituent une menace pour l'ensemble de la population et pour notre société elle-même ».

Tous les comités et militants du mrp se mobilisent pour assurer le succès de cette initiative.

aggravant l'inquiétude des immigrés et cela d'autant que plusieurs foyers en grève ont été évacués récemment par les forces de police.

A vrai dire, c'est parce que le projet de loi va au-delà de la simple définition de son objet avoué — « le contrat de résidence » des personnes logées en foyer — et qu'il institue des « catégories particulières de population » selon les termes mêmes de l'exposé des motifs, que les immigrés y voient la marque d'une ségrégation et d'un contrôle renforcés.

les immigrés, « catégorie particulière de population »

La notion de « catégories particulières de population » permet de regrouper les retraités, les handicapés, les jeunes travailleurs et les immigrés... sous un même contrat de résidence. Ceci explique que le projet d'Ornano, bien que voisin en certains points des deux décrets du 11 avril 1979 (5) qui visaient les logements-foyers, en diffère profondément dans son esprit. En effet, les dispositions concernant ce nouveau « contrat de résidence » sont d'ordre public et s'appliqueraient ainsi à tous les contrats visant les personnes logées en foyers-logements.



Photo : Abdelhak Senna

Des conditions de logement déplorables.

Autrement dit, il s'agit de légiférer à l'échelon national les rapports résidents-gestionnaires au lieu d'adopter la solution du contrat-type de résidence, qui est ensuite complétée par des accords ou conventions d'établissements, selon la spécificité des centres et les aménagements particuliers prévus pour les résidents concernés.

L'aspect contrôle et gestion de populations percevant des aides ou des allocations de l'Etat est ici nettement affirmé. Un rapprochement peut être fait avec le projet Audass qui prévoit l'automatisation des divers renseignements socio-économiques et médicaux des allocataires de ressources. L'aide de l'Etat justifierait en quelque sorte une « nationalisation » et un contrôle généralisé des résidents des foyers sociaux. L'imprécision du terme « social » utilisé à l'art. 1 du projet est bien l'indice de cette notion d'assistance à des catégories à part de population, relevant d'une législation spécifique.

« libération » du prix des loyers

Dans cette perspective, l'assimilation qui était faite dans les deux décrets de 1979, des occupants des foyers à des lo-

cataires — le loyer et les charges étant distingués du paiement des services éventuellement fournis — disparaît pour une forme juridique qui n'a plus du contrat que le nom, contrat en vertu duquel les résidents verseront une « redevance » qui « couvre » le loyer, les charges et les prestations (art. 4 du projet). Or, ce mécanisme de la « couverture » va jusqu'à englober « le report des résultats des exercices antérieurs » tenant à la gestion du foyer et il jouera de façon très extensive puisque le projet prévoit la libération des prix des loyers. C'est là une « innovation » qui va à l'encontre même de toutes les revendications des occupants des foyers et qui risque de mettre bon nombre d'entre eux dans l'incapacité de satisfaire aux tarifs qui seraient ainsi déterminés... presque sûrement à la hausse ! Le fait est d'autant plus remarquable que le contrôle des prix de journée subsiste pour les meublés, mais pas pour les foyers d'immigrés. Ce glissement du contrat de location vers un contrat de résidence a également des conséquences sur les droits des résidents dans la vie quotidienne du foyer.

Le projet de loi entérine une pratique des règlements intérieurs que les occupants des foyers ont souvent obtenu de haute lutte : le droit de visite. L'un des aspects les plus ségrégatifs des logements-foyers tombe ainsi définitivement. Cependant, en vertu de l'art. 7, même si le

motif pour des « considérations sérieuses » tenant à la sécurité est mentionné, le gestionnaire semble bien avoir le droit de pénétrer dans les chambres des résidents. Par ailleurs, l'hébergement d'une personne étrangère au foyer reste soumise à son autorisation. Il n'est pas question de nier les impératifs de sécurité dans les locaux collectifs, mais on sait combien d'abus furent jusqu'à présent relevés qui auraient dû conduire le législateur à préciser les garanties des résidents.

droits des résidents et pouvoirs des gestionnaires

En réalité, la liberté d'action du gestionnaire est relativement extensive si on applique les dispositions de l'article 9. Le gestionnaire décidera des travaux, de l'évacuation des lieux — sans obligation de relogement s'il y a des difficultés « spécifiques » ni obligation de réintégration si la « structure de l'établissement amélioré » ne le permet pas. Cette conception des pouvoirs du gestionnaire qui, pour sa part, le situe plus dans le rôle d'un bailleur ordinaire, se retrouve à l'article 10 dans l'é-

numération des causes de résiliation du contrat.

La résiliation est de plein droit dans les foyers d'hébergement ou les cités de transit lorsqu'un relogement définitif est proposé. Or, un problème essentiel n'est pas clairement abordé : celui de l'appréciation de cette proposition. Toute proposition sera-t-elle considérée comme bonne à prendre et répondant aux besoins du résident, considéré par qui ? En revanche, lorsque les conditions d'accès au foyer ne sont plus satisfaisantes, il y aura résiliation du contrat. Cela ne signifie-t-il pas que le gestionnaire sera amené à contrôler en permanence la régularité du séjour, la situation professionnelle et économique du résident ? L'article 2 du projet indique nettement qu'un tiers peut s'engager à payer pour le résident tout ou partie de la redevance, mais ce tiers peut être l'employeur. Le résident se voit alors de facto pris dans une situation où la résidence — au double sens du séjour et du logement — est liée au travail. De même que le projet prévoit que le contrat définit les conditions d'accès au foyer, de même il prévoit la résiliation lorsque celles-ci ne sont plus satisfaites. L'ambiguïté de l'art. 2 s'éclaircit d'un jour nouveau à la lecture de l'art. 10, qui confère plus nettement les pouvoirs du gestionnaire.

Le fait que le renouvellement ou la rupture du contrat apporte au résident la possibilité de limiter la durée du préavis à un mois, au lieu de trois dans la pratique actuelle, est certes un avantage. Cependant, n'apparaît-il pas considérablement limité face aux conditions de résiliation ? Aux deux cas précités de résiliation, il faut ajouter la résiliation en cas d'innoculation, même justifiée, et en cas de fermeture totale ou partielle du foyer pour « cause économique ». On peut alors regretter que la garantie de la loi du 30 juin 1975, qui prévoit la participation des résidents à la gestion des établissements sociaux, n'ait pas été étendue aux foyers d'immigrés. Ceux-ci ont seulement droit à l'information par le gestionnaire sur le budget et à sa « consultation ».

droits des immigrés et droits de l'homme

Le projet de loi d'Ornano, rédigé un peu à la manière d'un texte réglementaire tout en prétendant régir l'ensemble des rapports résidents-gestionnaires dans les foyers-logements, est paradoxalement d'une grande imprécision quant à certains droits des résidents. Il est extrêmement regrettable que les revendications des occupants aient eu si peu d'échos dans un texte que chacun appelait de ses vœux pour combler un vide juridique. Il ne limite en rien le caractère ségrégatif de la vie en foyer dont les conséquences néfastes ont été maintes fois observées. Il va à l'encontre de la reconnaissance des droits des immigrés à une

vie à égalité avec les travailleurs français et notamment d'un droit fondamental au logement, apprécié comme l'un des droits de l'homme.

Jacqueline COSTA-LASCOUX

(1) Cf. Véronique de Rudder-Paurd - Logement et ségrégation - Informations sociales n°910/79 pp. 52 à 59.

(2) Cette grève a touché plus d'une centaine de foyers et quelques 30.000 travailleurs immigrés.

(3) Le GISTI fut le premier à publier une analyse critique du projet en octobre-1979, et cf. sur la prise de position des associations et syndicats - Le Monde du 22 avril 1980.

(4) Cf. l'analyse des différents projets : Quelle politique de l'immigration ? Pour une législation véritablement démocratique. Colloque du 29 sept. 1979. Palais du Luxembourg. Paris.

(5) J.O. du 13 avril 1979.

contrôles racistes « j'ai cru que vous étiez recherché »



Contrôle d'identité à Barbès.

Un commissaire de police inculpé. L'événement n'est pas courant. Il s'est produit il y a quelques semaines à Dôle, dans le Jura. Le tribunal de la ville a estimé que le fonctionnaire de police s'était livré à un abus de pouvoir en vérifiant l'identité d'un automobiliste n'ayant enfreint aucune loi. Ce jugement a eu le mérite de poser la question de la légalité des contrôles d'identité contrôles qui dans les couloirs du métro parisien prennent l'allure de rafles au faciès et contre lesquels le mrp a lancé l'an dernier sa campagne des étoiles vertes.

En effet, et sur ce point plusieurs syndicats de police sont d'accord, les contrôles d'identité sont illégaux. Ils ne peuvent être opérés que dans deux occasions très précises : le flagrant délit, l'enquête. Dans ce dernier cas, seuls les officiers de police judiciaire (les inspecteurs) sont habilités à réaliser des interpellations. Aucun texte de loi, aucun règlement n'autorise ou ne justifie les contrôles d'identité tels qu'ils se pratiquent.

Le contrôle de l'identité des gens qui de toute évidence n'ont commis aucun délit, de passants, de badauds et de personnes que l'on choisit dans une foule selon des critères de couleur de peau ou du teint du visage constitue donc un acte arbitraire.

D'où la décision du magistrat de Dôle d'instruire la plainte d'une victime de tels contrôles. Les commissaires de police ont lancé alors un mot d'ordre de « grève des contrôles ». Il n'est pas impossible que le gouvernement prenne prétexte de cette levée de boucliers pour légaliser par le biais d'une loi ou d'un décret ces contrôles d'identité. La menace risque de se confirmer les prochaines semaines.

En tout état de cause, les interpellations et rafles au faciès se sont poursuivies dans le métro. La C.G.T. police dans un communiqué publié le 22 avril révèle que « les fonctionnaires de police affectés à la surveillance du métro ont reçu des chefs de service des consignes pour reprendre les contrôles d'identité préventifs ».

Le communiqué ajoute qu'aux fonctionnaires demandant des garanties « il a été répondu qu'ils n'auraient qu'à justifier l'interpellation en arguant qu'ils avaient cru reconnaître le signalement d'une personne recherchée ».

« En cas d'incident, lit-on encore, le directeur de la Sécurité Publique les couvrirait ». On ne saurait être plus clair dans l'illégalité et l'arbitraire. Une telle violation des textes et lois existants ne doit pas rester sans réponse. Les libertés de tous sont directement menacées.

Photo : Abdelhak Senna

la loi de 72 contre tous les racismes

Le racisme au banc des accusés. Trois cafetiers, un militant d'extrême-droite, une publication et une société ont été condamnés ces dernières semaines par plusieurs tribunaux français en application de la loi de 1972 qui réprime le racisme.

■ A Nancy le 21 avril 1978, Mme Romerio, gérante du « Bar de la poste » refusait de servir une consommation à un client arabe. Ce dernier portait plainte alors que le mrap se constituait partie civile. La gérante a été condamnée à payer un franc symbolique au plaignant et 1000 F de dommages et intérêts au mrap. En outre s'ajoutent 1500 F d'amende et l'affichage du jugement pendant une semaine à la porte de l'établissement.

■ A Lyon, le 8 septembre 1979 Marc Cruellas, un ancien para devenu militant d'extrême-droite, peignait des graffitis antisémites sur les murs de la synagogue de la ville : « Sale juif, youpin, vive Dachau ». Finalement Marc Cruellas a été condamné par la 6^e Chambre du tribunal correctionnel de Lyon à 3 mois prison avec sursis et 1500 F d'amende. Le mrap et la LICRA obtiennent chacun 1000 F de dommages et intérêts et le Consistoire israélite Sépharad de Lyon qui s'était également constitué partie civile percevra le franc symbolique.

■ A Lyon encore, le 19 octobre 1979, M. Zennad, propriétaire du « Café du stade » refusait de servir à boire à un consommateur tunisien. « Je n'ai pas acheté mon café pour être envahi par des Nord-Africains et par des Noirs » expliqua-t-il. « Si je garde ce genre de clientèle, ajoutait-il, c'est la police qui fera fermer mon établissement. J'avoue que j'ai peur de ces gens-là... Tout près de chez moi il y a un foyer Sonacotra, si je les laisse venir, ils vont tout casser ».

Le Tribunal n'a pas été convaincu par les arguments de M. Zennad puisque celui-ci a été condamné pour discrimination raciale à 2000 F d'amende et à la publication et à l'affichage du jugement. Le plaignant reçoit 500 F de dommages et intérêts et le mrap 2000 F.

■ A Saint-Julien près de Thonon-les-Bains, M. Roger Crochet le gérant du dancing « Macumba » refusait il y a quelques mois l'entrée de son établissement à deux Tunisiens installés en Suisse. Refus accompagné d'injures et de coups. Les victimes portèrent plainte pour violences et injures raciales. Le Tribunal a condamné le gérant raciste à 5000 F d'amende. Le mrap qui s'était constitué partie civile obtient 3000 F de dommages et intérêts.

■ A Paris, il y a quelques mois, la société « France électronique » faisait passer dans un journal de petites annonces « Le marché du travail » une offre d'emploi ainsi rédigée : « Entreprise recherche bonne secrétaire dactylographe, Française métropolitaine ».

Le mrap s'étant constitué partie civile, l'affaire est venue devant la 11^e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris en avril dernier. Le tribunal a estimé qu'il s'agissait d'une discrimination à l'embauche et a condamné le gérant du « Marché du travail » et « France électronique » à 1500 F d'amende chacun. Le mrap obtient pour sa part 2000 F de dommages et intérêts.

ouvriers turcs

régularisations encore hypothétiques

Après 25 jours de grève (du 11 février au 5 mars) les ouvriers turcs de la confection auxquels le mrap avait apporté son soutien ont repris le travail. Certaines revendications mises en avant par le mouvement ont été satisfaites. En premier lieu il a été convenu que les ateliers clandestins disparaîtront. D'autre part, dans une lettre, M. Stoléro, secrétaire d'Etat au travail, s'engage à délivrer des cartes de séjour aux travailleurs sans papiers. Cependant, un problème de taille n'a pu être éclairci, celui du critère « d'ancienneté » devant déterminer la délivrance du titre de séjour.

Les travailleurs turcs demandent que la régularisation soit effective après un séjour de trois mois en France. Les autorités n'ont pas donné de précision, sur ce point. Le flou persiste. Un flou sans doute volontairement entretenu.

Au moment où cet article est rédigé, 7000 formulaires de régularisation ont d'ores et déjà été retirés auprès de l'O.N.I. (office national d'immigration). Parmi eux, on compte environ 2500 Turcs ainsi que des Yougoslaves et des Marocains, des Mauriciens et des Tunisiens. S'opposant à une régularisation « cas par cas » les travailleurs de la confection se sont présentés, la première journée, par groupe de cinquante aux guichets de l'O.N.I.

A l'heure actuelle, aucune réponse n'a été donnée à ces demandes de régularisation.

En province le mouvement a revêtu une grande ampleur. Grèves de la faim, manifestations actions diverses ont attiré l'attention de l'opinion publique sur les injustices commises à l'égard des travailleurs immigrés victimes de la rapacité de leurs employeurs.

— A Clermont-Ferrand, après une grève longue et combative, activement soutenue par le mrap, les travailleurs turcs ont décidé de déposer des dossiers de régularisation à la préfecture.

— A Bordeaux, des travailleurs Tunisiens et Turcs ont été informés que la préfecture leur accordait trois mois d'autorisation provisoire de séjour. Que se passera-t-il au terme de ce délai ? La vigilance demeure.

— A Orléans, où l'action était le fait de forestiers, le bureau de régularisation a été boycotté par les ouvriers turcs. Des meetings et une conférence de presse leur ont permis d'expliquer leur position et revendications.

Comme on le voit l'action des travailleurs de la confection à Paris et en province n'est pas terminée. Elle rentre dans une phase délicate. Plusieurs travailleurs considérés comme « touristes », ont été refoulés récemment dont plusieurs réfugiés politiques qui avaient quitté leur pays en raison des menaces pesant sur eux. On a appris aussi que la femme et le fils d'un travailleur en règle ont connu un sort identique.

la révolte des nettoyeurs du métro

Après 6 longues semaines de grève les nettoyeurs du métro ont repris le travail en ayant obtenu la satisfaction de certaines de leurs revendications. 900 travailleurs ont été concernés par le mouvement.

Parmi eux, figurent une majorité d'immigrés, des arabes et des africains. Cette action a posé de ma-



nière spectaculaire le problème de la condition des travailleurs immigrés en France ; condition qui s'est nettement dégradée ces derniers mois (montée du racisme en liaison avec l'adoption de la loi Bonnet et les projets Stoléro et d'Ornano).

Vaste entreprise d'intimidation des immigrés qui a incité les sociétés employant les nettoyeurs du métro à accentuer la surexploitation des immigrés. La lutte des nettoyeurs du métro comme celles des ouvriers de la confection et des étudiants étrangers montre combien étaient vaines ces spéculations. En défendant leurs droits élémentaires de travailleurs, les nettoyeurs du métro défendent aussi leur dignité d'homme. Que demandent-ils en effet ? La possibilité de se doucher après leur travail, de manger à la cantine de la R.A.T.P., la fourniture de gants, le maintien des effectifs, une revalorisation de leurs salaires devenus inférieurs au SMIC.

unité nationale et différences

Une vague d'agitation s'est développée, dans la dernière période, en Algérie, et notamment à Tizi-Ouzou, importante localité de Kabylie. Les étudiants berbères, dont l'arabe n'est souvent pas la langue maternelle, ont été au point de départ de ces manifestations. Ils revendiquaient pour une expression plus large de leur culture spécifique dans l'Algérie indépendante.

Les autorités ont répondu de façon contradictoire aux grèves et aux manifestations, usant tantôt de la persuasion, tantôt de la force. L'impossibilité pour les journalistes de se rendre dans la région de Tizi-Ouzou lors des événements ne permet pas d'en parler de façon définitive mais laisse craindre que des violences injustifiées n'aient été commises.

Si l'immense effort de l'Algérie indépendante pour rendre toute sa place à la langue arabe et à la culture nationale mérite d'être loué car il va de pair avec une alphabétisation massive de la population, il semble, comme l'a reconnu lui-même le président Chadli, que la culture berbère et notamment Kabyle doit trouver d'une manière ou d'une autre une expression satisfaisante.

Les tentatives de divisions dont le pouvoir colonial fut naguère coutumier, l'utilisation de certaines revendications dans le but d'affaiblir le régime socialiste en place ne peuvent être niées. Mais l'Algérie n'est-elle pas, à ce jour, suffisamment affirmée dans son indépendance pour aborder sereinement et autrement que par la répression cette importante question ?

La diversité des cultures a toujours été féconde pour les pays qui savent la reconnaître et lui donner vie.

les amis de touvier menacent

La procédure contre Touvier, auxiliaire de la Gestapo lyonnaise durant la dernière guerre, a repris. Mais l'une des parties civiles, M. Robert Nant, a reçu au mois de novembre dernier, une communication anonyme le menaçant de mort : « Si tu ne ne te tiens pas tranquille, on te fera ton affaire ».

Une ancienne déportée de Chambéry, dont le mari a joué un rôle actif en tant que dirigeant de l'Union des associations de résistance de Savoie, dans les poursuites contre le criminel de guerre a également été victime de tentatives d'intimidation.

Au téléphone, plusieurs voix anonymes et déguisées menacent : « Vous tous, sales juifs, vous cramez tous ».

Raisons de plus, en tout cas, pour regretter l'impunité dangereuse d'un homme qui a trahi son pays de la pire manière : en livrant à l'occupant nazi ses concitoyens juifs ou résistants.

Paul Touvier



proche-orient : la guerre sans fin

« Les Palestiniens ont d'abord fait savoir qu'ils étaient disposés à vivre dans un Etat démocratique où musulmans, juifs et chrétiens seraient sur un pied d'égalité. Mais cette suggestion a été repoussée. Notre seconde proposition prévoit l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur chaque pouce de terre palestinienne d'où les Israéliens se retireraient. Cette proposition a été acceptée par notre congrès national ».

Cette importante déclaration de M. Arafat, président de l'OLP, dans

les étudiants se lèvent en masse pour défendre leurs camarades étrangers

Jussieu (Paris VI et VII) : 40.000 étudiants environ dont de nombreux étrangers. Depuis le 24 avril les 23^e et 24^e étages de la tour centrale de la faculté sont occupés, jour et nuit, par plusieurs dizaines d'étudiants et par quatre grévistes de la faim. Par cette action spectaculaire les étudiants entendent protester contre la circulaire Bonnet et le décret Imbert du 31 décembre 1979, qui, allant au devant des vœux de Mme Alice Saunier Seité (« Les universités françaises ne doivent pas accueillir le trop-plein du tiers-monde »), instaurent une triple sélection, pédagogique, sociale et politique à l'entrée et au séjour des étudiants étrangers en France.

L'action menée par les étudiants de Jussieu n'est qu'un des aspects de la lutte qui se mène un peu partout en France actuellement contre les projets racistes du gouvernement. Que ce soit à Angers, à Nantes, à Amiens, à Rouen, à Rennes, à Nice ou à Paris (Censier, Vincennes, Tolbiac) les étudiants sont descendus à plusieurs reprises dans la rue pour défendre leurs camarades étrangers menacés par l'expulsion. A Caen et à Grenoble les autorités, en guise de réponse, ont fait donner la police. Plusieurs étudiants ont été blessés.

Le décret Imbert, mis en cause par les étudiants, complète la circulaire Bonnet en instaurant en particulier une « commission nationale » présidée par une personne nommée par le gouvernement qui aura pour mission de centraliser toutes les demandes d'inscription d'étudiants étrangers et de procéder, en fonction de critères fixés au ministère de... l'Intérieur, à la sélection.

Un des barrages mis à la venue des étudiants étrangers est l'examen de français. Cette disposition a suscité d'ores et déjà de nombreuses protestations. Enfin, et ce sans doute afin de tarir à la source la venue d'étudiants étrangers, ceux-ci doivent faire une demande de pré-inscription auprès des services culturels français installés dans leur pays d'origine.

Les mesures prévues dans le décret Imbert ont paru si dangereuses que dans de nombreux cas les enseignants ont apporté et de manière significative leur soutien à la lutte des étudiants français et étrangers.

le journal autrichien, Die Press, montre qu'un pas important peut être franchi vers la reconnaissance mutuelle d'Israël et d'un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie et à Gaza.

Bien des problèmes restent en suspens. L'OLP n'a pas encore publiquement accepté de reconnaître l'Etat d'Israël et le drame de la prise d'otage de Misgav-Am qui a entraîné notamment la mort d'un enfant, avant que les 5 membres du commando palestinien ne soient abattus par l'armée israélienne, montre que l'organisation palestinienne utilise toujours des méthodes qui oblitèrent gravement sa crédibilité et sèment inutilement la tragédie chez des êtres innocents.

Quant au gouvernement israélien, son acharnement à ne pas admettre, comme le faisait récemment le président Giscard d'Estaing, que « le problème palestinien n'est pas un problème de réfugiés, mais celui d'un peuple qui doit disposer... de son droit à l'autodétermination » empêche toute possibilité de négociations, seul moyen pour que puisse se faire une reconnaissance mutuelle, que cessent les aventures criminelles et que vienne enfin la paix.

vif débat autour des « drop out »

Un séminaire international de scientifiques s'est tenu à Moscou, en début avril, dans l'appartement de Victor Brailovsky, un cybernéticien juif qui ne peut plus travailler dans sa discipline depuis qu'il a demandé un visa d'émigration pour Israël. 24 personnalités étran-

gères venues notamment des USA, de France, du Mexique, de Grande-Bretagne et de Suède participaient à cette conférence où fut lu un message de l'académicien Andreï Sakharov. 19 autres scientifiques qui en avaient fait la demande n'ont pu obtenir leur visa pour participer à cette manifestation.

Le problème de l'émigration est aujourd'hui l'objet d'un vif débat. En effet, l'agence juive, une des principales organisations sionistes, a menacé de prendre des mesures radicales si le phénomène des « drop out » (juifs soviétiques qui, sortis de leur pays avec un visa pour Israël, décident finalement de s'installer aux USA) persistait. En effet, 60 à 70% des juifs soviétiques préfèrent l'Amérique à leur destination initiale.

M. Dulzin, président de l'Agence Juive, a menacé la HIAS, une organisation charitable qui aide les émigrants à s'installer aux USA, d'une suspension de l'émigration soviétique pendant deux mois si cette association ne quittait pas Vienne, première escale occidentale après le départ d'URSS.

M. Joseph Shapira, dirigeant du département de l'Alya des jeunes de l'Agence juive a, pour sa part, proposé que plus une seule demande de réunion familiale ne soit envoyée aux juifs originaires des villes soviétiques où le phénomène des « drop out » est le plus massif (Leningrad, Odessa, Kiev et Kharkov). A noter que la moyenne de 4000 émigrants juifs par mois en 1979 est passée, pour les premiers mois de 1980 à environ 3000. Le chiffre global de juifs soviétiques ayant émigré depuis dix ans se monte à environ 250.000 personnes (il y a 1.900.000 juifs en URSS).

La position de principe du mrap

en faveur du droit à l'émigration pour les juifs soviétiques se fonde sur la Convention internationale contre le racisme, ratifiée par Moscou et qui reconnaît le droit à chacun de quitter ou de rejoindre son pays ainsi que sur les clauses des accords d'Helsinki sur la réunion des familles. Elle vaut en général, à l'exclusion de toute autre considération.

le grèce s'en prend à la loi de 72

12 pages sur le mrap et la LICRA (Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme) dans le n°33 de la revue « Eléments ». Le tir croisé de la presse d'extrême-droite contre le mrap ne se relâche pas.

Les ragots de basse police y coïncident les inventions notoires dont l'objectif est de donner du mrap l'image d'une officine communiste prenant directement ses ordres au Kremlin. Dans une déclaration au Monde, Albert Lévy, secrétaire général du mrap indique : « La totalité de ce copieux article est conçu pour faire apparaître le mrap et la LICRA comme les deux branches d'une conspiration qui reconduit purement et simplement un vieux mythe bien connu : il y aurait d'un côté le « judéo-bolchevisme » et de l'autre le « judéo-capitalisme », apparemment ennemis et pourtant liés afin d'imposer leur loi à la France et au monde ».

En prenant pour cible la loi antiraciste de 1972, votée à l'unanimité du Parlement, le GRECE se démasque et se ridiculise tout à la fois. On comprend qu'une loi qui réprime le délit de racisme le gêne ■ ■ ■

aux entournures. On voit assez mal comment les héritiers d'Europe Action pourront convaincre l'opinion qu'une annexe du PCF ait réussi à faire présenter un texte de loi par les représentants de tous les groupes du Parlement.

A moins que cette loi votée à l'unanimité, ne soit le premier indice de la dictature du prolétariat inaugurée clandestinement sous la présidence de Georges Pompidou !

le racisme, un péché capital

L'épiscopat français vient de publier un « *texte de référence* » qui est une sorte de directoire destiné aux auteurs de publications cathédriques et aux responsables de la « *pastorale* » dans le cadre de la réforme de l'enseignement religieux.

Nous y lisons avec plaisir ces lignes : « *Fidèles à l'esprit de tolé-*

rance du Christ, les catéchètes n'oublieront jamais d'écarter avec vigilance tout ce qui pourrait développer l'irrespect des convictions religieuses des musulmans et des israélites. Ils veilleront particulièrement à effacer toute trace d'antisémitisme : les chrétiens sont spirituellement des sémites » (Pie XI).

Cette recommandation a peut être valeur aussi pour l'enseignement profane...

Aux USA, pour la troisième fois en vingt ans, l'épiscopat catholique a publié une lettre pastorale sur le racisme : « *C'est un péché qui divise la famille humaine, déchire l'image de Dieu parmi les membres de cette famille et viole l'humaine dignité fondamentale de ceux qui sont tous enfants d'un même Père* ».

A Sao Paulo (Brésil), un congrès international de théologie (février-mars 1980) rassemblant 180 participants de 42 pays, s'est terminé par une déclaration où l'on peut lire : « *La pauvreté n'est pas le fruit du destin, mais l'effet d'une grande*

injustice ». Et le Congrès estime que la cause principale de cette injustice doit être recherchée dans « *le grand péché social du système capitaliste* ».

L'injustice dans la répartition des biens de la terre n'est-elle pas une forme de racisme, non déclarée telle, mais bien réelle : le racisme économique ? Heureusement, ajoute la déclaration, « *dans le monde entier, et surtout en Amérique latine, les pauvres chrétiens et non-chrétiens se réveillent pour secouer le joug de l'esclavage* ».

J.P.

l'apartheid dans le 15^e

par Roger Gicquel (1)

Danièle, 29 ans, est infirmière. Elle a longtemps vécu et travaillé en Afrique. En novembre dernier, elle est revenue en France. Elle habite un studio dans un petit immeuble ancien situé dans le XV^e arrondissement de Paris.

Danièle a gardé des contacts avec quelques amis africains. A l'occasion, mais assez rarement, lorsque l'un d'entre eux, se rend en France, il vient rendre visite à Danièle. Il y a quelques semaines, justement, Jean-Claude, un fonctionnaire camerounais, s'est présenté chez Danièle. La jeune femme était partie faire des courses au pied de son immeuble.

Elle avait laissé un petit carton sur sa porte, indiquant qu'elle serait bientôt de retour. Jean-Claude a donc attendu sur le palier. Lorsque Danièle est revenue, elle a croisé un de ses voisins dans l'escalier. Un homme avec lequel elle n'avait encore jamais parlé. Danièle, en effet, ne connaît que sa voisine de palier et la concierge de l'immeuble. Cet homme lui a dit : « Madame, on vous attend ».

Danièle l'a remercié ; elle est montée chez elle, et elle a trouvé Jean-Claude qui attendait depuis un petit quart d'heure... Deux ou trois semaines plus tard, Danièle a reçu une lettre de sa propriétaire qui habite Milan. Celle-ci lui demande d'abord le remboursement d'une facture de téléphone. Puis, suit un paragraphe tout à fait étonnant, je vous le lis : « J'aborde maintenant un sujet beaucoup plus délicat : vous êtes dans un très petit immeuble où tout le monde se connaît depuis des années et où une personne qui entre ou qui sort, en particulier de sexe masculin, en particulier de couleur, ne manque pas d'attirer l'attention et les commentaires. Et il s'ensuit des récriminations à l'attention de la locataire ».

Autant vous dire que ce paragraphe a indigné Danièle... Voilà donc un immeuble où la seule vue d'un visiteur de couleur semble insupportable aux voisins... Et ce n'est pas fini. Car le paragraphe qui suit est un chef-d'œuvre d'hypocrisie :

Ecoutez : « Chacun est libre bien sûr de mener la vie qu'il veut mais en respectant son prochain... Je me demande donc, poursuit la propriétaire, s'il ne vous conviendrait pas d'habiter un de ces grands buildings anonymes et très modernes, car ils ont deux ou trois entrées, dont une pour le garage. Ainsi personne ne ferait attention à vos visiteurs... ».

Sous-entendu : quand vous recevez des personnes de couleur, faites-les donc entrer par le garage...

Voilà un témoignage de racisme qui a au moins le mérite de la franchise ! Pas de Noirs chez moi, Madame, cela fait mauvaise impression ! Et si vous n'êtes pas contente, le syndic va vous demander de quitter les lieux... Oui, la lettre se termine par cette menace voilée... menace qui vient de se préciser par une nouvelle lettre de la propriétaire où l'on peut lire : « La morale courante n'admet pas une suite de visiteurs ininterrompue, soit de jour ou de nuit, visiteurs de tout âge et de toutes couleurs. Les co-propriétaires préparent une pétition pour exiger votre départ. Je vous demande donc d'en fixer vous-même la date au 10 mai. ».

Danièle n'a pas l'intention de se laisser faire... Mais elle est encore bouleversée par cette révélation : L'apartheid, ça existe aussi dans le 15^e arrondissement....

Roger GICQUEL

(1) Roger Gicquel nous a aimablement autorisé à reproduire ici le texte d'une de ses émissions matinales sur Europe n°1 : « Et si l'on parlait un peu de vous ».

sur les écrivains Arrabal et Genet, un petit chef-d'œuvre d'imbécillité prud'hommeuse : « *Même aujourd'hui, lorsque, par réaction contre le laxisme latent, nous confessions, du bout des lèvres, la décadence de l'homme blanc, nous savons bien que notre culture est la plus riche de tous les temps, que rien au monde ne se compare à la musique européenne, que les travailleurs d'Occident sont, encore maintenant les plus responsables, les plus honnêtes, les moins pourris de la planète, que le colonialisme, enfin a réellement fait évoluer les peuples sous-développés et que c'est en se libérant trop tôt que ces derniers retombent dans la barbarie* ».

Quand les pantoufles veulent mordre, elles font rire !

condamné à mort, Gary Tyler, jeune noir américain injustement condamné à mort puis à la prison à perpétuité et Anatoli Tchcharanski, militant sioniste condamné à 13 ans de détention en URSS.

Ces trois noms sont bien connus des lecteurs de *droit et liberté* puisque le journal et le mrp ont mené campagne pour les trois hommes, trois cas d'atteintes graves aux droits de l'homme où le racisme entre pour une part décisive.

vivre ensemble : c'est possible

Dans un numéro récent de *droit et liberté* le CLEPR (1) lançait un appel à tous les éducateurs engagés dans la lutte contre le racisme à l'égard des jeunes immigrés et qui ouvre à une société plus fraternelle.

Voici quelques documents, ici résumés, que l'on peut se procurer en s'adressant à Michel Fèvre, 8 rue de Sébastopol, 94600 Choisy-le-Roi.

Une première entreprise d'échange peut sembler audacieuse a priori : faire se rencontrer les enfants d'une ville dortoir comportant 65% d'immigrés et ceux d'une

ville nouvelle plutôt « résidentielle » : lettres puis séjour dans les familles.

Les enfants ont entre 7 et 9 ans. Pendant trois jours, ils vont aller vivre dans les familles de travailleurs migrants puis leurs correspondants viendront dans la ville nouvelle et partageront leurs activités entre l'école et la vie familiale.

C'est, pour les deux groupes, la découverte d'un monde aux coutumes, aux religions, aux niveaux de vie différents. C'est aussi, pour beaucoup d'enfants, le premier départ dans une famille inconnue, une aventure !

Pour les familles émigrées, c'était souvent le premier contact réel avec un enfant français, la première fois qu'on leur confiait une responsabilité autre que celle de travailleurs dans un pays étranger.

On attend avec intérêt la suite de ces rencontres.

Autre expérience : une 4^e SES en banlieue parisienne. 5 enfants maghrébins, 1 enfant portugais, 6 enfants français en échec scolaire dû aux différences socio-culturelles, linguistiques, etc. Les enfants se querellent souvent durant les premières semaines de classe.

L'enseignant décide alors, à partir de montages diapo, d'éveiller la curiosité des enfants, leur admiration, leur respect de l'autre. Puis chaque représentant d'une nation

différente se fait le reporter de son pays : la partie est presque gagnée.

Enfin, un album vendu 10 F, en langue arabe et française, orné de dessins d'enfants sur des textes rédigés par les enfants eux-mêmes constitue une autre intéressante expérience et un bon outil de travail pour l'acquisition de la langue entre les élèves. (A demander à Daniel Villebasse, 35 rue Neuve, 59200 Tourcoing).

(1) CLEPR - Comité de Liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (adresse du MRAP).

en bref

■ Les Indiens Shoshones s'opposent à l'installation du missile mobile MX dans le Nevada. Cette installation leur interdirait une grande partie du territoire que leur reconnaît un traité signé en 1863, sous la présidence d'Abraham Lincoln.

■ Dans une note de service, le responsable d'exploitation de l'ACDS, une association de vigiles armés, recommande : « *Il est impératif de fournir un maximum de commandes. Cependant, il est formellement déconseillé de mettre des gens de couleur* ».

des dizaines de milliers de sud-africains demandent la libération de nelson mandela



Manifestation à la Réunion en faveur de James Mangé

Une très importante campagne de pétition pour la libération de Nelson Mandela se poursuit en ce moment en Afrique du Sud. Nelson Mandela, condamné en 1962, à la prison à vie était le président du mouvement de libération, l'ANC. Dans les écoles, lors des services religieux, dans les rues et malgré la vigilance de la police raciste, ce sont des dizaines de milliers de patriotes sud-africains qui demandent que leur dirigeant sorte du bagne de Robben Island. Il s'agit d'une des plus grandes campagnes de masse en Afrique du Sud depuis l'interdiction de l'ANC, en 1960.

La solidarité internationale non

plus ne se relâche pas. En France, la campagne pour que James Mangé ait la vie sauve se poursuit avec de plus en plus d'ampleur. A la Réunion, alors qu'un journal à grand tirage évoque la possibilité de faire de l'île un paradis touristique pour les Blancs d'Afrique du Sud, une manifestation de protestation a eu lieu devant le consulat du régime raciste dont l'existence à elle seule est une insulte pour la population réunionnaise. Les militants du Front de la Jeunesse Autonomiste de la Réunion ont ainsi voulu manifester leur opposition à la collaboration franco-sud-africaine et leur solidarité avec James Mangé.

trois cas exemplaires

Le Comité du PCF pour la défense des libertés et des droits de l'homme vient de lancer une campagne pour la libération de 13 prisonniers politiques enfermés dans différents pays du monde. Notons que parmi eux, se trouvent James Mangé, militant sud-africain

BOUTIQUE CACHAREL
8, cours de l'Intendance
33000 BORDEAUX
Tél. : 48.69.32

Centre Commercial MERIADECK
Tél. : 98.54.36

Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire
MARBRERIE DE BAGNEUX

Jacques BANATEANU
 Evite aux familles toutes démarches pour Inhumations - Toilettes mortuaires
 Linceuls - Transports de corps Paris Province, Israël et tous Pays
 Achats de terrains, constructions de caveaux
 Monuments, Gravures, Photos, Portraits
 Maison conventionnée

122, avenue Marx Dormoy
92120 MONTROUGE

(face la Porte principale du cimetière de Bagneux) Téléphone : 656.74.74

Fabricants de Bonneterie

- POUR VOS FILS CLASSIQUES ET FANTAISIE
- POUR VOS BOBINAGES A FACON

Société MARJOLAINE

93, quai de Valmy Tél. : 206-94-73
 PARIS-10^e 607-32-80

Dépositaire des Ets DELMASURE
 (laine peignée Nm 2/28, 1/28, 1/40)



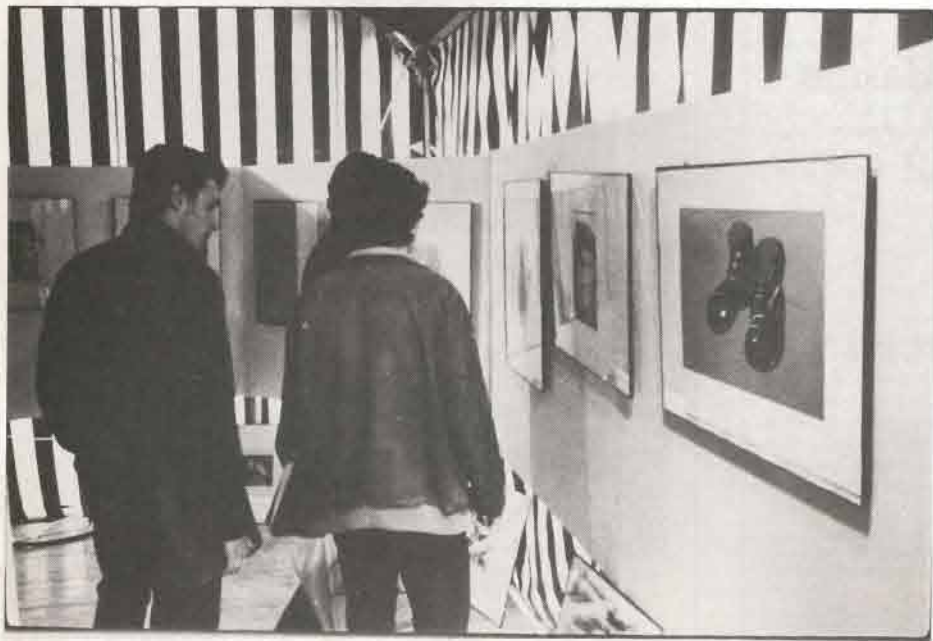
Problème : faire une exposition d'œuvres d'art qui soit une manifestation culturelle de qualité, qui permette au mrp de se manifester en tant que tel et de développer la lutte antiraciste, qui rapporte suffisamment d'argent au Mouvement pour qu'il puisse continuer ses activités et qui, en outre, n'exclue pas, comme c'est presque toujours le cas, l'amateur aux revenus modestes.

Solution : un chapiteau square des Innocents pendant dix jours (du 20 au 30 avril), un des endroits les plus passants de Paris : la générosité de plus de 150 artistes, le choix délibéré de présenter des lithographies, des sérigraphies, des gravures pour permettre des prix abordables, le dévouement de dizaines de militants parisiens présentant sur place, aux milliers de visiteurs, l'action du mrp.

Résultat : l'art pour tous et des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants qui auront appris qu'il existe un moyen de s'organiser contre le racisme, la bonne humeur de dix jours de fête avec animations musicales et théâtrales, questions, réponses, et même une alerte à la bombe !

Et puis merci à Catherine Schubert et à Philippe Blanchard pour l'organisation si cool en apparence et si rigoureuse en réalité.

Dernière réalité. Le 31^e Salon de la Jeune Peinture, intéressé par l'expérience, accueille l'exposition. Au Hall international du parc floral de Paris, du 5 au 31 mai de 9 heures à 20 heures. Métro Château de Vincennes.



cinéma

la prise du pouvoir par philippe pétain

Chérasse, l'auteur de ce film sur Pétain, a une curieuse conception de l'histoire.

Certes, il a le mérite d'avoir rassemblé des documents sur une période considérée encore par certains comme taboue. Mais si on veut vraiment témoigner sur une époque de notre histoire — aussi troublée soit-elle — il faut prendre le problème dans son ensemble, globalement.

Chérasse semble avoir oublié ce principe élémentaire. Sinon, comment comprendre les omissions sur deux faits majeurs de cette époque et qui auraient permis de mieux comprendre le phénomène « Pétain » : la répression de 1917 et les arrestations de la population

juive et des résistants et leur déportation vers les camps de la mort.

De plus, avoir avec insistance donné la parole à Fabre-Luce et Isorni n'est pas non plus la meilleure façon de nous éclairer sur la montée au pouvoir du maréchal.

Enfin, on ne peut laisser Chérasse dire que Philippe Pétain s'est installé grâce au laxisme de la gauche. Car il faudrait d'abord préciser ce qu'il entend par « gauche ». Mais surtout la réalité est que le maréchal Pétain est arrivé à la tête de « l'Etat français » grâce à ceux qui avaient pour idéal : « Hitler plutôt que le Front Populaire ».

Patrick KAMENKA

Le Maréchal Pétain, accompagné (à droite) du maréchal Goering, visite une usine d'aviation allemande.



noces de sang

Etrange réalisation que ces « Noces de sang ». Film marocain, interprété notamment par deux acteurs de rang international : Laurent Terzieff et Irène Papas, et tiré de l'œuvre de F.G. Lorca.

Ce drame très théâtral — enlèvement d'une jeune promise lors de ses noces — passe mal l'écran, à mon avis. Néanmoins, le cadre, le Sud-Marocain, les traditions du mariage islamique, le masque de tragédienne d'Irène Papas et le no-

ble port de Terzieff, donnent à ce film un aspect curieux.

L'idée de l'adaptation de l'œuvre de Lorca au Sud-Marocain n'est pas mauvaise en soi — les ouvrages des grands auteurs ont une vocation universelle — mais le résultat n'est malheureusement pas à la hauteur du sujet. Dom-

P.K.

« Noces de sang », film marocain de Souheil Ben Barka.

livres

les jeux de la mort et de l'espoir

Henry Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, animateur du cercle Bernard Lazare, nous offre une réédition considérablement augmentée de ses « *Jeux de la mort et de l'espoir* » (1954) où il racontait sans apprêt, dans une sobriété obligeant à garder l'œil sur l'horrible, ses épreuves de résistant-déporté à Auschwitz-Jaworno, épreuves toujours inimaginables pour qui ne les a pas au cœur de sa mémoire, à la jointure de la chair et de l'esprit.

L'auteur fait un significatif constat : « *En me relisant... j'avais le sentiment que tout cela me concernait infiniment mais était arrivé à une tierce personne* ». Bulawko ne s'est pas dérobé au devoir du témoin, malgré la répugnance que l'afflux des souvenirs fait naître, malgré l'angoisse qu'il faut affronter.

Ce récit est à l'image de l'homme : rescapé miraculeux de l'enfer, Bulawko n'a jamais démenti son choix premier, fait à 25

ans, de résister, de vivre en homme libre, inaugurant un style de vie qu'on retrouve aujourd'hui dans ses divers combats, refusant toujours le refuge de l'aigreur et la démission que l'expérience d'un désastre souvent provoque.

Ce témoignage contribuera, par son authenticité et les précisions qu'il apporte, à nourrir la lutte contre l'oubli du génocide hitlérien qu'aujourd'hui, les amis des Bardèche et Faurisson tentent par tous les moyens de minimiser, voire de nier, risquant d'égarer les esprits de bonne foi dépourvus de l'expérience historique indispensable.

C'est pourquoi il faut, note Bulawko, « reprendre notre récit sans se lasser, en ayant conscience que ce qui est clair pour nous ne l'est pas obligatoirement pour les autres ».

P.-A. T.

Les jeux de la mort et de l'espoir. Henry Bulawko, préface de V. Jankélévitch, Editions Recherches, Collection Enères, 1980.

confessions d'un professionnel de la torture

Le livre de Jean-Pierre Vittori (1) : « *Confessions d'un professionnel de la torture* » (2), est la retranscription du témoignage d'un ancien des DOP (Unités spéciales chargées des renseignements).

Personnage anonyme, dans la vie et dans le livre, le tortionnaire qui, 20 ans après, décide de vider son sac, nous apparaît dans toutes ses contradictions.

Aux révélations succèdent une suite de justifications. Au point que, très vite, le personnage devient un « bon tortionnaire », comme s'il pouvait y avoir une « bonne » et une « mauvaise » torture. C'est pourtant la thèse défendue par le personnage (thèse que Vittori, l'auteur, ne partage pas). Une phrase de Maxime Le Forestier vient à l'esprit : « *Tu torturais en spécialiste...* ».

Pourtant, aussi répugnant qu'il pu être son passé, cet homme a décidé de tout confier. Son itinéraire nous amène à le comparer à La-

combe Lucien. Oui, le Lacombe Lucien de la guerre d'Algérie est ce personnage à qui « on » a fait admettre qu'il luttait pour la bonne cause. A qui « on » a dit que torturer certains pouvait sauver la vie à des milliers d'autres. Et lui « les » a crus. BÉTEMENT.

Le travail de Jean-Pierre Vittori est passionnant. Lui, appelé d'Algérie, a recueilli les propos d'un homme dont le sommeil, aujourd'hui encore, est troublé par les crimes qu'il a commis de l'autre côté de la Méditerranée.

Mais c'est avant tout l'effort conjugué de ces deux hommes : l'un voulant savoir et l'autre parler, qui a donné naissance à ce livre extraordinaire qui prouve, une fois de plus, ce que, par intérêt colonial, on peut faire accepter aux hommes.

Marc MANGIN

(1) Auteur de « *Nous, les appelés d'Algérie* ».
(2) Aux éditions Ramsay.

les chemins de la survie

Edith Patrouilleau nous propose dans ce livre de nouveaux témoignages de la lutte actuelle des Indiens d'Amérique du Nord. La Conférence des Nations-Unies à Genève en 1977 et la « plus longue Marche » de 1978, les messages spirituels et les solutions à notre survie, avec des textes indiens inédits et illustrés par de magnifiques photos de Jacques Menier. Un livre que tous les amis des Indiens se voudront de posséder.

Edith Patrouilleau. Reportage photo: 96 photos de Jacques Menier. Edité à compte d'auteur.

Robert PAC

Dossier de textes préparé par Edith Patrouilleau. Reportage photo: 96 photos de Jacques Menier. Edité à compte d'auteur.

Manifestation d'Indiens devant l'O.N.U.



notre sélection de livres reçus

■ **De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain** (Presses Universitaires de Lille). Ce recueil de textes universitaires éclaire pleinement la filiation terriblement tenace entre un antijudaïsme religieux antique et un christianisme officiel qui l'institutionnalise et le fera basculer vers un racisme meurtrier qui culminera au XX^e siècle.

■ **Les régimes islamiques** (PUF/Pouvoirs). Enfin une tentative intelligente et claire pour, au-delà des apparences et des préjugés, expliquer de l'intérieur les rapports entre Coran, pouvoir et Etat dans les pays musulmans. Tout cela en vue d'analyser, en toute liberté d'esprit, le statut des minorités musulmanes, les différences entre Sunnisme et Chiisme, le rapport de la société, du droit, de la culture de l'Islam à la laïcité. Un dossier qui éclaire le débat.

■ **Mémoire illettrée** (Stock 2 Femmes). L'appétit de vivre exacerbé d'une petite juive de la Tunisie coloniale est ici restitué dans un récit savoureux et pétillant où la

langue française est constamment violentée par des mots hébreux, arabes, italiens et espagnols, sinon créés de toute pièce par l'auteur.

■ **Histoire de 7 crucifiés de l'espoir** (La Table Rase, B.P. 23, 77 Cesson-la-Forêt) est le dernier message d'espoir et de révolte parvenu de la part d'Abdelatif Laabi, le poète emprisonné depuis 8 ans par Hassan II, et qui montre que sa voix n'est pas encore étouffée; mais il faut se mobiliser pour sa liberté!

■ **Guide du citoyen face à la police** (Le Seuil). Ce dernier ouvrage de Denis Langlois est « le » livre de combat positif et utile par excellence! En effet, il ne représente pas seulement un moyen sûr pour les citoyens de se défendre contre les éventuels abus de la police en France, mais c'est aussi un traité de lucidité civique pour connaître des libertés qui sont la moindre des choses dans une démocratie.

■ **Juifs et Israélites** par Dominique Schnapper (Idées/Gallimard). De 1789 à 1940, l'histoire des juifs de France a été avant tout celle de

revues

raison présente

Un recueil de conférences-débats sur intelligence et hérédité (par F. Bresson, B. Matalon, B. Brun...) suivies d'un très précieux guide conceptuel qui, par ses qualités pédagogiques, permet aux non-initiés de se faire une idée précise des doctrines et des enjeux scientifiques, épistémologiques et socio-politiques s'affrontant autour du problème de l'inné et de l'acquis (« race », « quotient intellectuel », « hérédité », « hérédité et génétique », « néo-darwinisme », « darwinisme social », etc...).

Ces mises au point puisent largement dans les travaux d'Albert Jacquard, d'André Langaney, de François Jacob et offrent les instruments théoriques d'une réponse à la « nouvelle » droite sur l'un de ses terrains privilégiés.

Le débat se poursuit dans le numéro suivant de « Raison présente » (54, deuxième trimestre 1980), consacré au problème de la violence dans « tous ses états », où l'on peut lire une étude précise et démystificatrice concernant le

prétendu « chromosome du crime », cher à toutes les variétés de la néo-droite dont le goût immodéré des couvertures pseudo-scientifiques commence à être connu.

P.-A. T.

« Raison présente », 1^{er} trimestre 1980, n° 53: « Intelligence et Hérédité ».

histoire

La revue « Histoire » propose, dans son numéro d'avril 1980, un article de l'historien canadien Michaël R. Marrus sur l'active complicité des autorités de Vichy dans la déportation des enfants juifs: entre 1942 et 1944, près de 2.000 enfants de moins de 6 ans et 6.000 de moins de 13 ans ont été déportés de France à Auschwitz. A notre connaissance, aucun d'entre eux n'a survécu.

Rappelons au passage l'article de Jean-Paul Brunet sur le « cas Doriot », exemple privilégié de ces énigmatiques transfuges qui scandent notre histoire politique contemporaine (n° 21, mars 80).

P.-A. T.

« Histoire », n° 22, avril 1980.

théâtre

l'astrolabe de la mer

Et si Saint Georges, au bout de sa quête, ne trouvait pas le dragon?

Le mythe connu se dérègle et ouvre la voie à de multiples interrogations.

Ainsi, l'un des contes de l'ouvrage de Chems Nadir consacré au pouvoir illustre-t-il cette évidence désempoquée: le Pouvoir est le fruit de l'imagination de sujets non-citoyens et l'instrument de leur asservissement. Ce faisant, l'auteur procède par une inversion des signes où le mythe n'a plus pour rôle de conforter la cohérence sociale mais d'interroger le présent.

De la même manière, la *Nouvelle histoire de l'oiseau conteur* narre-t-elle le déchirement de l'homme arabe dont la culture a subi un affaissement intérieur et dont la quête d'identité ne peut trouver un aboutissement ni dans les pays de béton où l'homme « est considéré non dans son être mais par rapport à son avoir », ni dans les contrées où le garrot des bureaucrates a étranglé le chant messianique des fondateurs, ni encore dans ces terres où « la volonté, la puissance sont destinées à colmater les béances de l'être ».

blier cette quête, se demande l'auteur, à travers les multiples étagement de signification du conte.

Car il s'agit bien ici d'une tentative de mise au point d'une écriture qui se veut à la fois continuatrice d'un legs en même temps qu'ouverture et débat sur les problèmes modernes.

La naissance de la littérature arabe, en 1848, ne s'était traduite que par des tentatives de retour aux archétypes classiques ou par des tentatives de modernités acclimatées: « *l'Astrolabe de la mer* » se présente résolument comme une stratégie de l'ailleurs dans une perspective autocétrée, vis-à-vis d'un peuple qui a d'abord besoin de régler ses problèmes avec soi-même et non pas d'être situé dans une vitrine de musée ou d'exister comme simple pion dans une lutte.

L'auteur entreprend là avec bonheur de répondre à « la tentation d'une civilisation de l'universel » qui ne saurait conduire à un cosmopolitisme édulcoré.

Et c'est essentiellement un poète qu'il défend la liberté et qu'il propose l'éternelle sagesse des hommes contre le pouvoir.

Mireille CARRERE

L'Astrolabe de la mer. Chems Nadir. Editions Stock, Paris.

en attendant lefti

Conçue plus pour une scène improvisée que pour une salle de théâtre, « *En attendant Lefti* » nous ramène à la période de la grande dépression américaine des années trente.

Dès le lever de rideau, la salle se transforme en un vaste meeting de chauffeurs de taxi. Pour ou contre la grève, tel est le sujet de la réunion. Mais, bien vite, grâce à des flash-back, Odets nous entraîne dans la société américaine de l'époque. C'est la crise mais c'est aussi la préparation de la guerre, puis le maccarthisme. La terreur s'associe à la misère. L'antisémitisme se manifeste violemment.

Remarquable travail de mise en scène que celui de Marcel Bluwal, qui a su redonner à cette œuvre

que l'on pourrait croire dépassée, une nouvelle jeunesse sur un sujet qui, malheureusement, reste toujours d'actualité. La relation entre les difficultés économiques et la présence de minorités n'est pas une nouveauté et, si l'histoire ne se répète pas, force nous est de reconnaître certaines similitudes entre des situations qui présentent d'étranges points communs.

Soulignons la qualité des acteurs qui ont su faire revivre, et avec quel talent, une des nombreuses œuvres américaine bannie parce que critique.

M.M.

« En attendant Lefti » de Clifford Odets, mise en scène Marcel Bluwal, au T.E.P., jusqu'au 30 mai.

exposition

Une intéressante exposition montre, à la maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny (1), les œuvres du peintre sénégalais Iba Ndiaye (peinture, lavis, dessins).

Sous le titre « *Le Cri d'un continent* », cette exposition exprime, dans une technique résolument moderne, la vision du monde d'un peintre africain de notre époque qui sait, par son art, faire partager, au-delà des continents, ce que sa sensibilité particulière apporte à l'expression humaine en général.

Cette exposition est accompagnée d'une animation consacrée à la lutte contre le racisme et l'apartheid avec des projections de films, une exposition du photographe Eckhard Supp sur le racisme en Afrique du Sud, ainsi que des débats dont un sur l'apartheid, le 20 mai à 20h30, animé par Jean-Louis Sagot-Duvauroux, membre du secrétariat national du mrp, après la

projection du film « *La dernière tombe à Dimbaza* ».

(1) Boulevard Lénine, 93002 Bobigny, Tél. 831.11.45.



musique

bird lives

Il y a 25 ans, le 12 mars 1955, Charlie Parker, celui qu'on appelait le « bird » (l'oiseau), mourait dans le dénuement physique et matériel à New-York, dans un dernier éclat de rire qui stoppa les battements de son cœur, semblable à Beethoven sur son lit de mort, brandissant le poing à ce monde qui ne le comprenait pas.

Car Charlie Parker, qui fut, avec Louis Armstrong, l'un des deux plus grands musiciens de l'histoire du Jazz, celui qui lui donna un nouvel essor, celui qui le sortit de la sclérose, celui pour lequel on peut employer le terme de « génie » sans risque de le galvauder, Charlie Parker est mort à 34 ans, victime de la misère, des préventions raciales et des frustrations musicales.

C'est la misère qui le fait errer toute son enfance dans les rues de Kansas City, sa ville natale et qui lui fait rencontrer la drogue dès l'âge de 15 ans, cette drogue contre laquelle il ne cessera de lutter en vain pendant toute son existence, dénonçant ses méfaits qui firent de sa courte vie un long martyre, et déniaient la légende de son effet bénéfique sur l'inspiration et le talent du musicien. Parker jouait pour oublier la drogue.

Et puis, il souffrit de l'incompréhension, de ne pas voir son art reconnu comme il le méritait, parce

qu'il était Noir, parce que sa musique était trop en avance, parce que les Blancs ne pouvaient admettre qu'elle se situe au même sommet que la leur. Et lorsque, en 1954, Pree, sa petite fille de deux ans, mourut soudainement, on comprit que « bird » voulait mourir.

L'oiseau est tombé, foudroyé, des sommets qu'il avait atteints. Il est tombé sur cette terre où, comme l'« Albatros » de Baudelaire, « ses ailes de géant l'empêchaient de marcher ». Il ne nous donnera plus ses soli fulgurants à la limite de la folie musicale, mais néanmoins toujours pleins de sensibilité et d'émotion, avec une sonorité à tel point admirable que nul n'en a depuis trouvé le secret, et bâtis sur une trame harmonique merveilleusement riche et audacieuse.

Charlie Parker a fait tout autant pour le Jazz que Louis Armstrong dans les années 20. Tous les musiciens qui lui ont succédé lui sont redevables de leur art et les recherches contemporaines, aussi diverses qu'elles paraissent, demeurent toutes tributaires des découvertes musicales du « bird ». Charlie Parker est toujours vivant pour nous, et il n'en est pour preuve que ce merveilleux graffiti qu'on voit apparaître de temps à autre sur les murs de Harlem: « BIRD LIVES ! ».

Robert PAC

« Bird, la vie de Charlie Parker » (traduction de Mimi Perrin). Editions Filipacchi. Collection « Jazz Magazine ».

BUFFALO



JEANS

COMETA - EST

Tour LITWIN
10, rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX CEDEX
Tél. : 775.68.00

Case réservée
Ets. R.

SAMAG

Tél. (56) 91.17.18 - 3 Lignes groupées
TELEX SAMAG 550 568

SOCIÉTÉ ANONYME DE MAGASINAGE D'ADMINISTRATION ET DE GROS

S.A. au capital de 1 000 000 F

165-167 Cours de l'Yser 33000 Bordeaux

Ets PAULA BRIHO

Prêt-à-Porter féminin

237 rue St Denis
75002 Paris - Tél. : 508.03.34

arbois

le leader de la publicité par l'objet

pour nous questionner appelez-nous : **731.47.00**

pour venir nous voir :
11 bis, impasse Abel-Varet, 92110 Clichy
à 300 mètres de la sortie du périphérique porte de Clichy.

daren

accessoires

mode

international diffusion

bureaux :

33, rue de Washington - 75008 PARIS Tél. 359.58.09.

ateliers :

32, rue notre-dame de nazareth - 75003 paris

1^{er} Prix des Créations Françaises

**la parole
à jean-paul
sartre
(1905-1980)**



Photo Elie Kagan

Jean-Paul Sartre, le 9 novembre 1966, a participé à une conférence de presse contre l'apartheid organisée par le mrap et différentes associations de solidarité.

Plutôt que de nous associer au chœur hypocrite des pleureuses professionnelles, à plus forte raison aux gifleurs de cadavres, persuadés par ailleurs que le mrap, dont Sartre était membre d'honneur, ne pouvait garder le silence, fût-il ému, sur l'œuvre et le combat d'un homme exemplaire, par-delà ses erreurs et ses errances — qu'il ne s'est jamais cachées — nous avons fait le choix de la simplicité, et décidé de lui donner la parole, cette parole qu'il n'avait jamais cessé, dans la générosité et le courage, de mettre au service des causes qu'il pensait justes.

Dans sa lutte contre le colonialisme, contre le racisme, contre l'impérialisme, il n'a pas hésité à se compromettre par la radicalité de ses engagements, dénonçant toutes les perversions des combats auxquels il prêtait son concours.

Il n'aura éprouvé qu'une haine : celle des « ayants-droit », des « bourgeois » des « salauds ».

Ce juste a su, jusqu'aux instants ultimes, garder cette précieuse liberté de la pensée par laquelle il a pu ne jamais s'installer à demeure dans un dogmatisme quelconque.

Ses analyses historiques et politiques, il les tenait pour provisoires, et sujettes à ce tribunal irrécusable qu'est le cours des choses. Simples moyens en vue de réaliser la libération de l'homme, fin dernière à laquelle Sartre aura été d'une absolue fidélité.

Sa vie intellectuelle ressemble à un parcours des valeurs essentielles de la démocratie, chacune faisant l'objet d'une exploration systématique et passionnée : la liberté, par laquelle la philosophie de « L'Être et le Néant » (1943) définissait la réalité humaine ; l'égalité et la justice, dont ses rencontres critiques avec le marxisme (1945-1965) tentaient de penser les conditions de réalisation ; la fraternité, enfin, qui faisait l'objet de ses dernières méditations, esquissant une mise en question du rôle de la violence dans la lutte des hommes pour leur libération.

Liberté, courage et générosité, telles sont pour nous les vertus majeures de cet homme qui se disait « fait de tous les hommes ».

**si le juif
n'existait
pas, l'antisémite
l'inventerait**

Je me refuse à nommer opinion une doctrine (l'antisémitisme) qui vise expressément des personnes particulières et qui tend à supprimer leurs droits ou à les exterminer. Le juif, que l'antisémite veut atteindre, ce n'est pas un être schématique et défini seulement par sa fonction comme dans le droit administratif ; par sa situation ou par ses actes, comme dans le Code. C'est un juif, fils de juifs, re-

connaissable à son physique, à la couleur de ses cheveux, à son vêtement peut-être, et, dit-on, à son caractère. L'antisémitisme ne rentre pas dans la catégorie de pensées que protège le Droit de libre opinion.

D'ailleurs, c'est bien autre chose qu'une pensée. C'est d'abord une *passion*. Sans doute peut-il se présenter sous forme de proposition théorique. L'antisé-

mite « modéré » est un homme courtois qui vous dira doucement : « Moi, je ne déteste pas les juifs. J'estime simplement préférable, pour telle ou telle raison, qu'ils prennent une part réduite à l'activité de la nation ».

Mais, l'instant d'après, si vous avez gagné sa confiance, il ajoutera avec plus d'abandon : « Voyez-vous, il doit y avoir « quelque chose » chez les juifs : ils me gênent physiquement ». L'argument, que j'ai entendu cent fois, vaut la peine d'être examiné. D'abord, il ressortit à la logique passionnelle. Car, enfin, imaginerait-on quelqu'un qui dirait sérieusement : « Il doit y avoir quelque chose dans la tomate, puisque j'ai horreur d'en manger ».

Loin que l'expérience engendre la notion de juif, c'est celle-ci qui éclaire l'expérience au contraire ; si le juif n'existait pas, l'antisémite l'inventerait.

« **Réflexions sur la Question Juive** », 1946, pp. 10, 11, 15.

un nègre a toujours fait quelque chose

LIZZIE
Puisqu'il a tué, il est coupable.

FRED
Coupable de quoi ?

LIZZIE
D'avoir tué !

FRED
Mais c'est un nègre qu'il a tué.

LIZZIE
Eh bien ?

FRED
Si on était coupable chaque fois qu'on tue un nègre ...

LIZZIE
Il n'avait pas le droit.

FRED
Quel droit ?

LIZZIE
Il n'avait pas le droit.

FRED
Il vient du Nord, ton droit. (*Un temps*). Coupable ou non, tu ne peux pas faire punir un type de ta race.

LIZZIE
Je ne veux faire punir personne. On me demandera ce que j'ai vu et je le dirai.

Un temps. Fred marche sur elle.

FRED
Qu'est-ce qu'il y a entre toi et ce nègre ? Pourquoi le protèges-tu ?

LIZZIE
Je ne le connais même pas.

FRED
Alors ?

LIZZIE
Je veux dire la vérité.

FRED
La vérité ! Une putain à dix dollars qui veut dire la vérité ! Il n'y a pas de vérité : il y a des blancs et des noirs, c'est tout. Dix-sept mille blancs, vingt mille noirs. Nous ne sommes pas à New-York, ici : nous n'avons pas le droit de rigoler. (*Un temps*). Thomas est mon cousin.

LIZZIE
Quoi ?

FRED
Thomas, le type qui a tué : c'est mon cousin.

LIZZIE
Ah !

FRED
C'est un homme de bien. Ça ne te dit pas grand-chose ; mais c'est un homme de bien.

LIZZIE
Un homme de bien qui se poussait tout le temps contre moi et qui essayait de relever mes jupes. Passe-moi l'homme de bien ! Ça ne m'étonne pas que vous soyez de la même famille.

FRED, levant la main
Saloperie. (*Il se contient*). Tu es le Diable : avec le Diable, on ne peut faire que le mal. Il a relevé tes jupes, il a tiré sur un sale nègre, la belle affaire ; ce sont des gestes qu'on a sans y penser, ça ne compte pas. Thomas est un chef, voilà ce qui compte.

LIZZIE
Ça se peut. Mais le nègre n'a rien fait.

FRED
Un nègre a toujours fait quelque chose.

« **La P... respectueuse** », 1947, Tableau I, scène II.

la morale au service de l'assassin

LE SENATEUR
Comment vous expliquer ? Tenez : imaginez que la Nation américaine vous apparaisse tout à coup. Qu'est-ce qu'elle vous dirait ?

LIZZIE, effrayée
Je suppose qu'elle n'aurait pas grand-chose à me dire.

LE SENATEUR
Vous êtes communiste ?

LIZZIE
Quelle horreur : non !

LE SENATEUR

Alors, elle a beaucoup à vous dire. Elle vous dirait : « Lizzie, tu en es arrivée à ceci qu'il te faut choisir entre deux de mes fils. Il faut que l'un ou l'autre disparaisse. Que fait-on dans des cas pareils ? On garde le meilleur. Eh bien, cherchons quel est le meilleur. Veux-tu ? »

LIZZIE

Je veux bien. Oh ! pardon. Je croyais que c'était vous qui parliez.

LE SENATEUR

Je parle en son nom. (*Il reprend*). « Lizzie, ce nègre que tu protèges, à quoi sert-il ? Il est né au hasard, Dieu sait où. Je l'ai nourri et lui, que fait-il pour moi en retour ? Rien du tout, il traîne, il chaparde, il chante, il s'achète des complets rose et vert. C'est mon fils et je l'aime à l'égal de mes autres fils. Mais je te le demande : est-ce qu'il mène une vie d'homme ? Je ne m'apercevrai même pas de sa mort. »

LIZZIE

Ce que vous parlez bien.

LE SENATEUR, enchaînant

« L'autre, au contraire, ce Thomas, il a tué un noir, c'est très mal. Mais j'ai besoin de lui. C'est un Américain cent pour cent, le descendant d'une de nos plus vieilles familles, il a fait ses études à Harvard, il est officier — il me faut des officiers — il emploie deux mille ouvriers dans son usine — deux mille chômeurs s'il venait à mourir — c'est un chef, un solide rempart contre le communisme, le syndicalisme et les Juifs. Il a le devoir de vivre et toi tu as le devoir de lui conserver la vie. C'est tout. A présent, choisis. »

LIZZIE

Ce que vous parlez bien.

« **La P... respectueuse** », Tableau I, scène IV.

la « liberté » d'être raciste

Dès 1760, des colons américains défendaient l'esclavage au nom de la liberté : si le colon, citoyen et pionnier, veut acheter un nègre, n'est-il pas libre ? Et, l'ayant acheté, n'est-il pas libre de s'en servir ? L'argument est resté. En 1947, le propriétaire d'une piscine refuse d'y admettre un capitaine juif, héros de la guerre. Le capitaine écrit aux journaux pour se plaindre. Les journaux publient sa protestation et concluent : « Admirable pays que l'Amérique. Le propriétaire de la piscine était libre d'en refuser l'accès à un Juif. Mais le Juif, citoyen des Etats-Unis, était libre de protester dans la presse. Et la presse, libre comme on sait,

mentionne sans prendre parti le pour et le contre. Finalement, tout le monde est libre. » Le seul ennui c'est que le mot de *liberté* qui recouvre ces acceptions si différentes — et cent autres — soit employé sans qu'on croie devoir prévenir du sens qu'on lui donne en chaque cas.

« **Qu'est-ce que la littérature ?** », 1947, IV, note 24.

être antiraciste, c'est militer contre le racisme

Il ne suffit pas (pour ne citer qu'un exemple) de combattre le racisme (comme idéologie de l'impérialisme) par des arguments universels, tirés de nos connaissances anthropologiques : ces arguments peuvent convaincre au niveau de l'universalité ; mais le racisme est une attitude concrète de tous les jours ; en conséquence de quoi, on peut tenir sincèrement le discours universel de l'antiracisme et, dans les lointaines profondeurs qui sont liées à l'enfance, demeurer raciste et, du coup, se comporter sans le voir en raciste dans la vie quotidienne. Ainsi l'intellectuel n'aura rien fait, même s'il démontre l'aspect aberrant du racisme, s'il ne revient pas sans cesse sur lui-même pour dissoudre un racisme d'origine enfantine par une enquête rigoureuse sur « ce monstre incomparable », soi...

L'idéologie combattue est à chaque instant actualisée par l'événement. Entendons sur notre propre sol : nous attirons chez nous des ouvriers de pays européens pauvres, comme l'Espagne ou le Portugal, et de nos anciennes colonies pour les affecter à des travaux pénibles dont les ouvriers français ne veulent plus. Sous-payés, menacés d'expulsion s'ils protestent, parqués dans des logements immondes, il fallait justifier leur surexploitation, qui devient un rouage essentiel de l'économie capitaliste française : ainsi naquit un nouveau racisme qui voulait faire vivre les immigrés dans la terreur et leur ôter, par là, l'envie de protester contre les conditions de vie qui leur étaient faites.

Le racisme, par exemple, se manifeste quelquefois — mais rarement — par des livres (nous avons eu *La France juive*, de Drumont) mais beaucoup plus souvent par des événements dont il est un motif caché, par exemple : dans l'affaire Dreyfus, et par les justifications que les *mass media* donnent en passant, par le détour d'un raisonnement, des violences racistes — qu'elles se présentent sous un aspect *légal* (Dreyfus) ou sous forme de lynchage ou sous des formes intermédiaires — en tant qu'elles constituent un des aspects majeurs de l'événement. L'intellectuel peut, pour se débarrasser du racisme qui lui est propre et contre lequel il lutte sans cesse, exprimer cette lutte et ses idées dans un livre. Mais le plus important est de dénoncer sans cesse par des actes les sophismes qui veulent justifier la condamnation d'un

Juif parce qu'il est juif, ou tel pogrom, tel massacre ; bref de travailler au *niveau de l'événement* à produire des événements concrets qui combattent le pogrom ou le jugement raciste du Tribunal en montrant la violence des privilégiés dans sa nudité.

« **Plaidoyer pour les intellectuels** », 1965, Deuxième conférence : « **Fonction de l'Intellectuel** » repris in « **Situations** » VIII, pp. 403, 404, 407.

l'immigration, une re-création à domicile des rapports coloniaux

En France, le racisme, presque inexistant au XVIII^e siècle, s'est développé en même temps que la colonisation bourgeoise. Une colonie devait vendre très bon marché les produits de son sol et de son sous-sol à la métropole et lui acheter cher les produits manufacturés : cela ne pouvait marcher que si l'on surexploitait les colonisés et si on les payait d'un salaire qui tendit de plus en plus vers zéro. Pour justifier cette pratique, l'idéologie raciste s'installe : les colonisés étaient des sous-hommes, il convenait de les traiter comme tels. Depuis 1945, les guerres perdues d'Indochine et d'Algérie auraient dû nous ouvrir les yeux : les colonisés, pauvres et sans armes, qui nous ont, par deux fois, battus, n'étaient pas plus que nous des sous-hommes.

Malheureusement, il s'est établi, depuis, une autre colonisation, que nous faisons sur notre propre sol : nous attirons chez nous des ouvriers de pays européens pauvres, comme l'Espagne ou le Portugal, et de nos anciennes colonies pour les affecter à des travaux pénibles dont les ouvriers français ne veulent plus. Sous-payés, menacés d'expulsion s'ils protestent, parqués dans des logements immondes, il fallait justifier leur surexploitation, qui devient un rouage essentiel de l'économie capitaliste française : ainsi naquit un nouveau racisme qui voulait faire vivre les immigrés dans la terreur et leur ôter, par là, l'envie de protester contre les conditions de vie qui leur étaient faites.

« **Le Nouvel Observateur** », 18-22, déc. 1972.

Une brochure comportant une anthologie des textes antiracistes de Sartre et une étude de la pensée de l'écrivain en la matière est en préparation aux éditions droit et liberté.

l'apartheid, une mutilation pour ceux qu'il impose

Cette idéologie (l'apartheid) n'est pas autre chose que le produit même de l'économie et de la pratique. Mais elle se contredit elle-même, car elle oblige le Blanc à se traiter lui-même en sous-homme. D'abord, en développant sur tous les plans son racisme. Il n'y a pas de pays où l'antisémitisme soit plus affiché et plus rigoureux qu'en Afrique du Sud. On n'aime pas beaucoup les Anglais là-bas, et on les appelle des « Judéo-Anglais ». Cela nous rappelle une chose que nous avons entendue autrefois. De plus, la terreur, s'exerce contre les libéraux blancs eux-mêmes : il y a une loi « *contre le communisme* » qui permet d'arrêter n'importe qui : les 180 jours qui s'appliquent même aux Blancs, dans le cas où ils sont suspects de s'intéresser à la cause des Noirs, fait que la terreur vit et se nourrit dans les milieux blancs eux-mêmes. Les Blancs passent leur temps dans la peur coléreuse des Noirs et ils passent leur temps à avoir peur d'eux-mêmes — peur qu'on les dénonce.

Cette terreur n'est pas propice à un véritable développement des « qualités supérieures » de la race blanche. En outre, la même terreur s'exerce sur le domaine intellectuel. La majorité des instruments de culture étrangers sont prohibés. Il y a nombre de livres, naturellement ceux de Karl Marx d'abord, qui sont interdits. Il n'y a pas de télévision. La littérature de là-bas est nulle. On mène une vie luxueuse et morne et l'on s'étouffe peu à peu. Le résultat, c'est que les enquêtes sociologiques ont pu montrer que le niveau des lycées de Blancs était anormalement bas. De même, la loi qui réserve l'emploi « qualifié » aux Blancs, étant donné que les Blancs ne sont pas assez nombreux, a pour résultat une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, et l'on est obligé de concevoir l'entrée en Afrique du Sud d'immigrants de différents autres pays blancs. Bref, on peut soutenir là-bas que le principe même du racisme amène les Blancs à se rendre, par racisme, très inférieurs à ceux qu'ils oppriment. Pour eux, comme pour les Noirs, c'est l'enfer, à cette différence près que l'enfer, c'est eux qui l'ont voulu.

droit et liberté
n°257 - décembre 1966.

Textes choisis et présentés
par Pierre-André TAGUIEFF

CHAUSSURES — HOMMES - FEMMES
ENFANTS

AZA

79 et 81, Avenue du Général-Leclerc
PARIS XIV^e

LE PLUS IMPORTANT MAGASIN
DE PARIS

Spécialiste de Loto et de Fino de Séries
de Grandes Marques

Tél. : 322-95-96

MANUFACTURE
DE BONNETERIE

ROGER WORMSER

S. A. R. L. au Capital de 28.000 F

4, RUE MARTEL - PARIS (X^e)

Téléphone : 770 01-89

Robert

Atelier de :
— réparation
— fabrication
— transformation

Zerbib

Bijouterie
Orfèvrerie
Horlogerie

34, rue du Pas-Saint-Georges
33000 BORDEAUX
(56) 48.67.05

METALARC

18, rue de l'Avenir
B.P. 17

93801 EPINAY SUR SEINE CEDEX
Tél. : 821.63.44

Bonneterie - Lingerie

Gros - Demi-gros

LES REHBY

12, rue Saint-James, 12
BORDEAUX - Tél. 48.57.50

FABRICANT VÊTEMENTS CUIRS,
PEAUX ET FOURRURES

Paris Cuir

☎ 206.89.17 - 206.19.37
44, rue des vinaigriers
75010 paris

IMPERS
REVERSIBLES
MANTEAUX D'ÉTÉ

NEW
SCOTLAND

Spécialiste
depuis 1919

24, rue Judaique, Bx
Tél. : 52.86.19

MANTEAUX - TAILLEURS - ROBES

CG

Tél. 770 22 19

PRÊT A PORTER FÉMININ

Style Jeune 14 rue d'Hauteville
75010 PARIS

■ action ■

françois grémy, président- délégué du mrap



François Grémy

Le Bureau National du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrap) s'est réuni à Paris le 19 avril 1980.

Au cours de cette première réunion après le congrès des 22 et 23 mars, le Bureau National a poursuivi la mise en place des organismes statutaires de direction du Mouvement.

Le Bureau National a renouvelé l'hommage rendu par le congrès à Pierre Paraf élu, après dix-huit ans de présence active, président d'honneur du mrap.

Le Bureau National a réélu Albert Lévy, secrétaire général, ainsi que les vice-présidents, le Professeur François Grémy, Charles Palant, Maître George Pau-Langevin et l'Abbé Jean Pihan.

Le Bureau National a confirmé les fonctions de Claudine Mardon, trésorière du mrap, et de Jean-Louis Sagot-Duvauroux, rédacteur en chef de la revue *droit et liberté*.

Les militants ainsi désignés constituent la Commission Permanente. Sur proposition de celle-ci, le Bureau National a désigné à l'unanimité le Professeur François Grémy (1) comme Président-Délégué du mrap.

(1) Militant depuis de nombreuses années au sein du mrap, le Professeur François Grémy est une éminente personnalité scientifique et médicale. Il est titulaire de la chaire de Biomathématiques, Informatique et Statistiques Médicales à la Faculté Pitié-Salpêtrière, chef de service d'Informatique médicale des Hôpitaux de Paris et Directeur de Groupe à l'INSERM.

Sa désignation comme président-délégué du mrap entouré des autres dirigeants du Mouvement, d'origines et de sensibilités philosophiques différentes, témoigne du pluralisme et de la volonté unitaire du mrap dans la poursuite de son action contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

d'une région à l'autre

bourgogne-franche comté : conférence d'albert jacquard

« Y a-t-il des enfants doués dès leur naissance ? ». Une conférence-débat sur ce thème était organisée le 27 mars par le comité de Dijon, en association avec la section de psychologie de l'Université et les foyers socio-éducatifs des Ecoles normales, avec le professeur Albert Jacquard, qu'entouraient le Dr G. Veynante, psychiatre et M.A. Houchot, chercheur en sociologie de l'éducation.

A Beaune, un débat passionné est engagé autour du projet de « voyage d'étude » en Afrique du Sud d'une classe du lycée viticole. De nombreux élèves et enseignants, les syndicats (S.N.E.T.A.P., F.E.N., C.G.T., C.F.D.T.) estiment ce voyage « inopportun ». Le mrap, alerté, a pris l'initiative d'une assemblée publique avec ces syndicats et d'autres associations (14 février) pour diffuser une large information sur le régime d'apartheid.

L'action judiciaire de Me Maetz, avocat et

vice-président du comité de Belfort-Montbéliard, vient d'aboutir à la condamnation d'actes racistes dans deux affaires.

centre : contre les expulsions

Endeuillé par le brutal décès de Madeleine Fournier, sa présidente, le comité de Montargis, qui avait accueilli l'assemblée régionale du 29 février, poursuit activement la défense des travailleurs immigrés, en particulier ceux de Turquie, dont le mouvement revendicatif se développe. Il mène aussi campagne pour James Mangé.

Le comité d'Orléans demande dans un communiqué la régularisation des Turcs « sans papiers » et s'est mobilisé pour empêcher l'expulsion d'un Marocain de 20 ans, dont toute la famille vit à Saint-Jean-de-Ruelle, et qui a été condamné pour un délit mineur.

Un autre Marocain de 22 ans, menacé d'expulsion à Mainvilliers, près de Chartres, est soutenu par de nombreuses associations, dont le comité local du mrap nouvellement constitué. Un meeting a eu lieu en janvier, avec la

le nouveau secrétariat

Le Bureau National du 19 avril a également élu le Secrétariat, composé comme suit :

Albert LEVY, secrétaire général ; Claudine MARDON, trésorière ; Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX, rédacteur en chef de *droit et liberté* ; Alexandre CHIL-KOZLOWSKI ; Pour les relations avec les commissions : Pierre KRAUSZ, René MAZENOD ; pour les relations avec les comités locaux : Nicole BUTEL, Brigitte DECHOSAL, Didier FANTIN, Jean-Pierre GARCIA, Patrice ORCEL.

participation de Laure Dachevski-Perrin, membre du Bureau National.

est : haine antisémite et discriminations

A la mi-avril, le barbouillage d'une inscription antisémite sur la plaque professionnelle de notre ami Léon Herzberg, président du comité de Nancy a soulevé une vive émotion, reflétée par la presse locale. Ce fait témoigne de la recrudescence de l'antisémitisme au moment où l'organe de la Chambre de Commerce de Nancy, publie, sous la signature de son président, un appel fort malsonnant à la défense de la « civilisation chrétienne » et de la « race blanche ».

languedoc- pyrénées : multiples activités concrètes

A Carcassonne, où s'est tenue l'assemblée régionale du 17 février, le comité local a rappelé à cette occasion ses activités concrètes de la dernière période : rencontre avec les élus et les sportifs pour populariser l'opposition à la venue des « Springboks », campagne massive de signatures contre les lois Bonnet-Stoléru, action réussie pour empêcher l'expulsion d'un jeune immigré, soutien aux salariés d'un grand magasin qui refusaient les mesures discriminatoires prônées par la direction contre les clients arabes et gitans, mobilisation pour la défense de James Mangé.

Le comité de Castres qui vient de faire condamner en justice un journal local pour un article raciste, a réalisé une semaine d'animation et de débats autour du film marocain « Alyam, Alyam » présenté dans quatre MJC, une salle paroissiale et un lycée.

Le comité d'Albi a contribué à la solution des problèmes posés par la construction de logements pour des Gitans, qui soulevait l'hostilité des habitants du quartier.

A Rodez, l'avocat toulousain du mrap, Me Daribère, a participé au procès intenté contre le patron d'un café qui refusait de servir les Maghrébins. Celui-ci a été lourdement condamné. Au cours des 8 heures d'audience, en présence de plus de 200 personnes, 32 témoins à charge ont été entendus par le tribunal.

**POINT 86
SPORTSWEAR**

DIFFUSION FELAMY

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 150.000 F

86, RUE DE TURENNE
75003 PARIS — Tél. : 278.47.71

**MULTISHOP
Prêt-à-Porter**

32-34 rue Ste-Catherine
33000 BORDEAUX - Tél. : 52.73.80

VÊTEMENTS EN
Chevreaux double face
Chevreaux fourrures
Peaux lainées
Fourrures

**Indiana
Pelisses**

40, rue de l'Échiquier
75010 PARIS

* * * * * Tél. : 770-27-77

maison recommandée

Ets Henri NITLICH

125, Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

**LEVITAN
ameublement**

57, bd MAGENTA 10°
PARKING GRATUIT

**LE PLUS GRAND
MAGASIN
DE MEUBLE
DE PARIS**

Autres magasins parisiens :
« BELLE EPINE » ROSNY 2
PARLY 2 « CRETEIL SOLEIL » ARGENTEUIL
EVRY 2 et GALAXIE ITALIE

— P R E T A P O R T E R —
HOMME - DAME - ENFANT - BONNETERIE

CANAVERAL

vous habille de la tête aux pieds
105 à 117 cours V.-Hugo - 33000 Bordeaux

**créations
GÉRARD GHIS**

259, rue Saint-Martin, 75003 PARIS.

Téléphone : 271.92.11.

**auvergne-
bourbonnais : avec
les travailleurs
turcs, contre
l'apartheid**

6 mars : dix travailleurs turcs entreprennent une grève de la faim au Centre diocésain de Clermont-Ferrand pour la régularisation de leurs papiers. Le comité du mrap du Puy-de-Dôme se mobilise avec ardeur pour leur apporter son soutien : contrôle médical, défilés, manifestations, communiqués de presse, face à l'attitude agressive des pouvoirs publics. Grâce au retentissement de cette campagne, l'ensemble des « sans papiers » de la région ont déposé en avril des dossiers à la préfecture. La lutte continue pour obtenir satisfaction.

A Vichy, où s'était tenue, avant le congrès national, l'assemblée des comités d'Auvergne et du Limousin (27 janvier), le comité local a pris l'initiative d'une semaine d'information sur l'Afrique australe et de solidarité avec James Mangé (31 mars - 4 avril) : affichage massif, débats dans les établissements scolaires, série de réunions publiques à Saint-Pourçain, Moulins, Bellerive, Saint-Germain-des-Fossés, et Vichy. Participation (avec conférences de presse et émissions) d'Alexandre Mombaris, Albert Lévy et Paul Dakeyo.

**rhône-alpes :
procès et débats**

A Lyon, où s'est tenue l'assemblée régionale (8 mars), le comité du Rhône avait organisé le 18 janvier, une « table ronde » sur le néo-nazisme et le racisme de crise, à laquelle

ont participé les représentants d'une douzaine d'associations. Le comité a, d'autre part, gagné deux procès, faisant condamner l'auteur de barbouillages antisémites et le patron d'un café qui refusait de servir les Nord-Africains et les Noirs.

Sur la synagogue de Grenoble, au début d'avril, a été barbouillée l'inscription : « Six millions de juifs morts = six millions de menteurs ». Le comité local du mrap stigmatise cette ignoble provocation et rappelant que Faurisson est poursuivi pour avoir nié le génocide hitlérien, se félicite de l'intervention du député-maire de Fontaine, M. Maisonnat, auprès du préfet pour demander des mesures efficaces contre le néo-nazisme.

**provence - côte
d'azur : contre le
crime, la haine,
l'injustice.**

Insultes racistes, coups de feu : à 4h30 du matin, le 23 janvier à Ajaccio, deux jeunes gens se livraient à une lâche agression contre un balayeur municipal, d'origine marocaine. Aussitôt le comité du mrap dénonçait avec force cet acte criminel et le climat de haine, de répression anti-immigrés dont il était une conséquence. Il organisait le 1^{er} février une soirée sur le thème « Racisme d'aujourd'hui » avec le film algérien « Le doigt dans l'engrenage ».

Les deux cents participants exprimèrent avec force leur volonté d'agir contre les injustices frappant la population étrangère. Le 22 février, une délégation conduite par Maxime Godillot, président du comité, qu'accompagnaient des représentants de la Ligue des Droits de l'Homme, des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N., du P.C.F. et du P.S. était reçue par le préfet de région ; elle demandait des

mesures efficaces contre les exactions racistes et posait aussi le problème des conditions de logement et d'existence des immigrés, trop souvent rejetés dans les bidonvilles, les caves, les entreprises désaffectées, le Préfet s'est engagé à intervenir...

Les comités d'Alès et Nîmes ont, par ailleurs, tenu une conférence de presse, le 18 février, en présence de plusieurs députés pour dénoncer les expulsions arbitraires d'Algériens, hommes, femmes et enfants qui tendent à se multiplier dans le département. A la suite de l'intervention du mrap, la municipalité de Rodilhan a accepté de prêter des locaux pour l'alphabetisation des immigrés.

**nord-picardie : rue
solomon
mahlangu... et
place james mangé**

Après le vif succès des « Journées Cinématographiques contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples » (29 février - 8 mars), le comité d'Amiens qui a pris une part considérable dans leur organisation et leur déroulement, avait la satisfaction de participer, le 12 mars, à l'inauguration par la municipalité d'une rue Solomon Mahlangu, à la mémoire du jeune militant antiraciste assassiné l'an dernier par le régime sud-africain. Des discours ont été prononcés par le maire, René Lamps, le député Maxime Gremetz, Jean-Pierre Garcia, membre du secrétariat national du mrap, M. Rousset, président de l'Université et Alexandre Mombaris, représentant l'African National Congress.

Quelques jours plus tard, c'est le nom de James Mangé qui était donné — mais symboliquement cette fois, pour attirer l'attention sur cet autre résistant à l'apartheid condamné à mort — à la place de l'Hôtel de Ville de Laon. ■■■

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre PARAF

PRESIDENT DELEGUE : François GREMY

VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANGEVIN, Docteur François GREMY.

SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY

COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Maurice BEJART, Jacques BERQUE, Général de BOLLARDIERE, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Marie José CHOMBART de LAUWE, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Pierre GARRA, Colette GUILLAUMIN, Monseigneur Guy HERBULOT, Jean HIERNAUX, Georges HOURDIN, Albert JACQUARD, Professeur François JACOB, Pierre JOXE, Jean-Pierre KAHANE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Françoise MALLET-JORIS, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Jean PICART LE DOUX, Gilles PERRAULT, Marcel PRENANT, Vladimir RABI, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Vieira da SILVA, Jean SURET-CANALE, Haroun TAZIEFF, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Iannis XENAKIS, Bernard ZEHRFUSS.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p.

Je m'abonne à droit et liberté



Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 60 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrap.

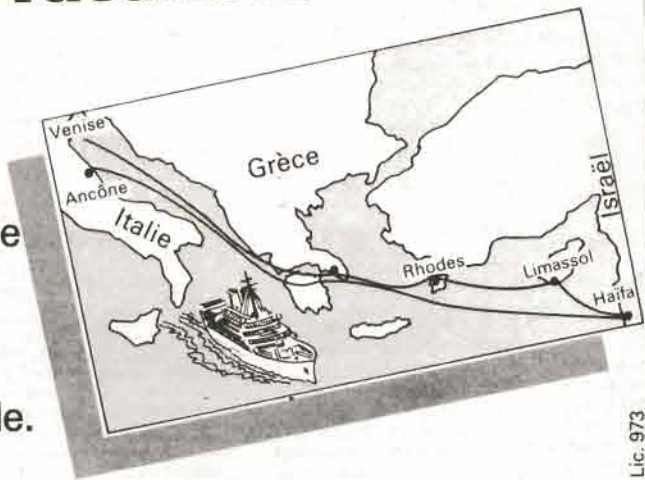
Abonnement d'un an à droit et liberté (60 F); Abonnement de soutien (120 F); Etranger (90 F); C.C.P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrap)
120, rue saint-denis - paris (2) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

Israël en voiture embarquez-vous à Venise ou Ancône et bonnes vacances

Sur l'Apollonia
de Hellenic Mediterranean Lines
Venise-Haïfa à partir de 810 Frs
par personne et 790 Frs par véhicule

Sur le Neptunia de Libra Maritime
Ancône-Haïfa à partir de 780 Frs
par personne et 640 Frs par véhicule.



Lic. 973

Pour tous renseignements, consultez votre agence de voyages ou

Y TOUR 19, rue de la Michodière 75002 Paris Tél. : 742.22.84
TOUR Worms maritime 4, Place Bellecour 69001 Lyon Tél. : 42.22.52



GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Cercle du Bibliophile

Proloisirs

22, route de Cocherel
27029 - EVREUX Cedex

Voyage-vacances en Grèce

2 semaines du 14 au 28 juin

à RION PATRAS sur le golfe de Corinthe

Hotel AVEROF
1^{ère} catégorie près de la mer
Salons — Piscine
Cadre verdoyant
Animation sur place

7 excursions prévues
dont 2 comprises
dans le forfait

Prix par personne : 2.800 F
transport avion
aller-retour compris

Places limitées
S'adresser très rapidement à :
PRESSE NOUVELLE HEBDO
14 rue de Paradis 75010 Paris
Tél. : 770.91.13

Au cours de cette manifestation originale, le comité local du mrap informait la population à l'aide de panneaux, surmontés d'une potence évoquant la répression en Afrique du Sud. La presse en a largement rendu compte.

Une délégation des comités du Pas-de-Calais a été reçue le 3 mars à la préfecture de ce département. Elle a exprimé l'opposition du mrap aux mesures visant les travailleurs étrangers, dont la venue est favorisée depuis une centaine d'années dans les mines et que l'on veut rendre aujourd'hui responsables de la crise, elle a, d'autre part, demandé une intervention officielle en faveur de James Mangé.

Un comité du mrap vient de se constituer à Vitry-le-François (Marne).

ouest : « france, qu'as-tu fait de l'étranger ? »

« France, qu'as-tu fait de l'étranger ? »... C'est le titre d'un très bon tract illustré réalisé par le comité de Loire Atlantique sur les mesures visant travailleurs et étudiants étrangers. A Nantes, le colloque universitaire organisé par le mrap sur le thème « La France et l'Europe d'aujourd'hui face aux différences ethniques et culturelles » (22-24 février) apportait un éclairage théorique à cette question, en la situant dans un contexte plus général, sans toutefois se détacher des réalités quotidiennes. Dans le cadre de ces importantes journées (dont les travaux seront publiés) une exposition sur le racisme et les Droits de l'Homme, réalisée avec les Clubs UNESCO a été inaugurée par Pierre Paraf en présence de M. Yves Laurent, conseiller municipal, un meeting contre l'apartheid a eu lieu ainsi qu'un récital du flûtiste indien Una Ramos. C'est à cette occasion aussi que s'est tenue l'assemblée régionale préparant le congrès (24 février).

Dans cette même période, le comité de Nantes a pris une part active au mouvement des étudiants et lycéens contre les expulsions et les lois anti-immigrés, et aux importantes

intense activité internationale

Une série d'auditions sur la lutte contre l'apartheid dans le sport a eu lieu à New York, le 31 mars, dans le cadre des travaux de la commission des Nations Unies contre l'apartheid sous la présidence de M. l'Ambassadeur Clark.

Parmi les témoins invités, Jean-Louis Sagot-Duvaurox a fait un exposé sur l'action menée en France depuis de longues années par le mrap, dans ce domaine.

Deux semaines plus tard, les 12 et 13 avril, Jean-Louis Sagot-Duvaurox, a représenté notre Mouvement à la Conférence internationale sur la Namibie organisée à Stockholm par l'ICSA.

Le 24 avril à Paris, une délégation du mrap composée d'Albert Lévy, Jean-Louis Sagot-Duvaurox et Claudine Mardon, a rencontré une mission du Conseil de l'O.N.U. pour la Namibie. Au cours de l'échange de vues, les représentants du mrap ont fait connaître les efforts et les projets du Mouvement pour obtenir la libération de ce pays illégalement occupé par le régime raciste sud-africain.

manifestations de rues qui l'ont marqué. Il s'est associé à la défense concrète de deux jeunes Algériens dont la famille vit en France, frappés d'un arrêt d'expulsion. Il était présent à la fête « Paysans du monde » (22 mars). A signaler, par ailleurs, qu'une plainte soutenue par le mrap d'un travailleur tunisien brutalisé et injurié par des gendarmes, vient d'aboutir à un non lieu.

madeleine fournier: une militante exemplaire



Photo Senna

Madeleine Fournier lors du dernier congrès du mrap.

La nouvelle qui nous est parvenue, brutale, nous a bouleversés : Madeleine Fournier tuée dans un accident de voiture. Animatrice du comité du Gâtinais, cette institutrice de 57 ans faisait preuve d'un dynamisme sans faille pour promouvoir son action dans tous les domaines. Aussi bien les militants que les travailleurs immigrés avec lesquels elle avait de nombreuses relations, et que les autorités locales appréciaient son dévouement son bon-sens et sa gentillesse.

Depuis 1977, elle était membre du Conseil National du mrap, et elle avait été élue au Bureau National lors du congrès des 22 et 23 mars. Quelques jours avant le fatal accident...

Tous ceux qui l'ont connue, qui ont collaboré avec elle conserveront le souvenir douloureux et exaltant à la fois de cette petite femme vive, au regard attentif et doux, dont toute la vie, trop tôt brisée, fut dédiée à la recherche de la justice, à la fraternité humaine.

flash

■ Pierre Paraf, président d'honneur du mrap a pris la parole le 20 avril, au Palais des Arts à la manifestation commémorative de l'insurrection du ghetto de Varsovie.

■ Une délégation du mrap, composée d'Albert Lévy, Jacqueline Costa-Lascoux et René Mazenod a été entendue par M. Forni, député, vice-président de la Commission « informatique et libertés ». Une note exprimant l'opposition du mrap au sujet du projet de « fichage » informatique des étrangers a été remise le 5 mars à cette Commission.

■ Le mrap était représenté, le 19 avril à Paris, par Pierre-Henri Jarreau, au meeting des étudiants centre-africains ; par Jean-Louis Sagot-Duvaurox au meeting de solidarité avec le Zimbabwe organisé par plusieurs associations africaines ; par Denise Lapeygue à la soirée de l'Association des Travailleurs Haitiens immigrés en France et le 20 avril par Denise Lapeygue également, au meeting des organisations de travailleurs immigrés de la M.T.I.

■ L'information municipale (mars 1980) publie un important dossier sur l'immigration comportant une interview d'Albert Lévy sur l'action du mrap au plan communal en relation avec les municipalités.

carnet mariages

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de notre amie Elvina Signoret, active militante du comité du mrap de Clermont-Ferrand avec Alain Ziller.

Nous avons également appris le mariage de nos amis Elisabeth Bodon avec Malcolm Mac Donald et de Daniel Bodon avec Nicole Dar-net.

A ces trois jeunes couples, nous adressons nos cordiales félicitations et souhaitons beaucoup de bonheur.

nos deuils

■ C'est avec émotion que nous avons appris le décès de Mme Blanche Gay, l'épouse de Francisque Gay, qui fut l'un des fondateurs du mrap et membre de son Comité d'Honneur. Partageant les convictions et l'action de son mari, elle milita avec lui au « Sillon » avant la guerre, dans la Résistance et, montra comme lui son profond attachement aux valeurs chrétiennes et humaines alors qu'il occupait les plus hautes fonctions dans la vie politique après la Libération. C'est ainsi que jusqu'à la dernière période, elle a manifesté son soutien à notre Mouvement.

Elle était l'auteur de deux livres très connus : « Comment j'élevai mon enfant » et « Grand-Mère d'aujourd'hui ». A son petit-fils, Alain Terrenoire, membre du Comité d'Honneur du mrap, à toute sa famille, nous exprimons nos sincères condoléances.

■ Nous avons appris le décès de Mme Cywia Hajler, fidèle amie du mrap depuis sa fondation. A sa famille si douloureusement éprouvée dans la dernière période, nous voulons dire notre profonde sympathie.

■ Un ancien militant du mrap, Jean-Noël Marty, de Montrouge vient de nous quitter à l'âge de 70 ans. Que sa famille trouve ici l'expression de notre peine et de notre amitié.

■ Maurice Sten qui, depuis les débuts du mrap, soutenait avec fidélité son action vient de mourir. Nous exprimons à sa famille et à toute sa famille notre douloureuse sympathie.

Le clin d'oeil ^{de} saladin

